

*REVENUS 2021*

**TRANSFERT D'INFORMATIONS  
EN APPLICATION DES DISPOSITIFS  
CRS – DAC 2  
PAR PROCÉDÉ INFORMATIQUE**

*CAHIER DES CHARGES*

## Historique des révisions

Version	Date	Auteur	Description
1.0	01/12/2016	DGFIP bureau GF-1A (en liaison avec les bureaux SI-1C, Cap Numérique bureau particulier et mobilité, CF3, E2)	Cahier des charges pour la collecte des informations auprès des institutions financières en vue de leur transfert en application des dispositifs CRS-DAC 2 par procédé informatique
1.1	08/02/2017		Descriptif du compte-rendu de 2 <sup>ème</sup> niveau (5.1.2.5) Mise à jour de la liste des États et territoires donnant lieu à transmission d'informations (6.1) Code ISO particuliers (6.2) Précisions sur les contrôles de second niveau (5.3.2.1)
1.2	25/04/2017		Structure détaillée du message CRS_OECD (3.2) Précisions sur les déclarations rectificatives
1.3	21/07/2017		Ajout des références des commentaires administratifs (1.4) Précisions sur le niveau d'exigence des données (3.1.5) Ajout de liens vers les sites d'informations sur l'algorithme et le format du NIF/TIN des pays de l'UE et OCDE (3.2.7 et 4.2) Ajout d'exemples de fichiers (6.3)
1.4	11/08/2017		Précision sur l'utilisation des codes OECD pour les balises DocTypeIndic (4.3.2) Correction d'erreurs sur le code OECD du DocTypeIndic dans les exemples de fichiers n°3 (6.3.3) et n°4 (6.3.4)
1.5	22/12/2017		Précisions sur l'utilisation des codes OECD pour les balises DocTypeIndic (4.3.2) Correction d'erreurs de l'exemple 3 (6.3.3) Délai de correction suite au rejet du fichier par une juridiction partenaire et modification du compte rendu de troisième niveau (5.3.3) Ajout des codes ISO des juridictions partenaires (6.1) Taille maximale de 32 000 enregistrements par fichier (3.1.2)

1.6	05/01/2018		Mise à jour de la liste provisoire des États partenaires donnant lieu à échange d'informations (6.1)
1.7	14/06/2018		Mise à jour de la liste provisoire des États partenaires donnant lieu à échange d'informations (6.1) Balise <ResCountryCode> bloc ReportingFI (3.2.4)
1.8	01/02/2019		Correction de l'exemple 4 (6.3.4)- Calendrier de campagne (5.4) Précisions sur le contrôle 16 (5.3.2.1) Mise à jour de la liste des États donnant lieu à transmission d'informations (6.1)
1.9	19/03/2019		Durcissement du contrôle 3 de collecte et précisions sur le format de l'ISIN (3.2.5) Création d'un contrôle n°22 (5.3.2.1) Modification de la date de clôture de Télé-TD (5.3.3)
2.0	30/04/2019		Mise à jour de la liste des États donnant lieu à transmission d'informations (6.1)
2.1	15/07/2019		Précisions sur la syntaxe de l'AccountNumber pour les comptes OECD602, OECD604 et OECD605 (3.2.5)
2.2	23/08/2019		Mise à jour des références de l'arrêté précisant la liste des États donnant lieu à transmission d'informations (1.4) Précisions complémentaires sur les modalités d'alimentation de la balise AccountNumber (3.2.5) Précision sur les modalités de signalement des comptes non documentés (3.2.5 et 3.2.8)
2.3	04/03/2020		Mise à jour de la liste des États et territoires donnant lieu à transmission d'information (6.1). Existence de divergences sur les contrôles de second niveau n° 1, 2, 9 et 11 entre la plateforme de test et la plateforme de production (5.3.2). Création du contrôle de second niveau n° 23 (5.3.2). Consigne sur les modalités de correction d'une erreur sur le ResCountryCode d'un détenteur de compte (4.3.1).
2.4	25/05/2020		Précisions sur le calendrier de campagne déclarative dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19 (5.4).

			Suppression des divergences de contrôles de second niveau n°1, 2, 9 et 11 entre la plateforme de test et la plateforme de production (5.3.2).
2.5	02/06/2020		Précision sur la date d'ouverture de la campagne déclarative 2020 sur les revenus 2019 (5.4).
2.6	12/02/2021		Mise à jour du schéma CRSV2 Mise à jour de la liste des États et territoires donnant lieu à transmission d'information Calendrier de campagne
2.7	16/02/2022		Mise à jour de la liste des États et territoires donnant lieu à transmission d'information Calendrier de campagne Précisions concernant les Personnes détenant le contrôle Précisions concernant le doublon de DocRefId

### **LÉGENDE COULEURS DE SUIVI DES MODIFICATIONS**

**Tramage bleu** : modifications et compléments d'information apportés dans la V2.7.

**Tramage jaune** : rappels importants de consignes ou dispositions existantes

## PRÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

Les déclarants trouveront au [BOI-INT-AEA-20](#) l'ensemble des définitions et précisions doctrinales nécessaires au bon remplissage des déclarations CRS/DAC2. Sont notamment précisés sur ce document les éléments suivants :

- le champ des institutions financières (IF) déclarantes et non déclarantes ;
- le champ des comptes à déclarer ;
- les obligations de diligence à la charge des IF ;
- les modalités déclaratives.

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL POUR LA CAMPAGNE 2022

- **8 mars 2022 à 10 heures** : ouverture du service en ligne spécialisé Tiers déclarants (Télé-TD) pour les fichiers d'essai.
- **3 mai 2022 à 10 heures** : ouverture du service en ligne spécialisé Tiers déclarants (Télé-TD) pour la prise en charge des fichiers CRS/DAC2.
- **31 juillet 2022** : Date réglementaire limite de dépôt des déclarations CRS/DAC2 valides au sens des schémas XSD applicables.
- **2 août 2022 à 18 heures** : fermeture du service en ligne spécialisé Tiers déclarants (Télé-TD) pour la prise en charge des fichiers CRS/DAC2.
- **3 octobre 2022 à 10 heures** : réouverture du service en ligne spécialisé Tiers déclarants (Télé-TD) pour la prise en charge des fichiers CRS/DAC2.
- **19 décembre 2022 à 18 heures** : fermeture de la plateforme de tests et du service en ligne spécialisé Tiers déclarants (Télé-TD) pour la prise en charge des fichiers CRS/DAC2.

L'attention des IF est appelée sur le fait qu'il est fortement déconseillé de déposer les derniers jours de la campagne. Si votre dépôt échoue ou contient des erreurs, il ne sera plus possible de déposer vos fichiers après la date de fermeture du portail. En cas de dépôt hors délai, l'amende fiscale prévues au 5 du I de l'article 1736 du Code général des impôts peut être appliquée.

Pour la bonne compréhension des éléments techniques du présent cahier des charges (chapitres 3 et 5), il est nécessaire que le lecteur ait une bonne connaissance des langages XML et XML Schéma (XSD).

La taille du fichier déposer ne peut pas excéder 100 méga-octets avant compression. La taille maximale du message ne peut excéder 32 000 enregistrements (account reports).

## **Précisions concernant la déclaration des comptes avec des Personnes détenant le contrôle (Controlling Persons) :**

Conformément à la norme NCD (cf. Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale, [Seconde édition](#), p.267), il convient de respecter les consignes suivantes :

- Une déclaration séparée (account report) doit être créée pour chaque Juridiction, devant faire l'objet d'une déclaration, identifiée comme juridiction de résidence des Personnes détenant le contrôle.

Par exemple, pour une entité domiciliée en France (FR) et dont les Personnes détenant le contrôle sont des résidents de la Suède et de l'Italie, il convient de déclarer deux enregistrements, un regroupant les Personnes détenant le contrôle dont la résidence fiscale est en Suède, et un regroupant les Personnes détenant le contrôle dont la résidence fiscale est en Italie.

- Si aucune des Personnes détenant le contrôle n'est résidente de la même Juridiction que l'Entité, les renseignements relatifs au compte doivent tout de même être déclarés en tant que compte d'une Entité qui est une Personne devant faire l'objet d'une déclaration (CRS 103).

Par exemple, pour une entité domiciliée en Norvège (NO) et dont les Personnes détenant le contrôle sont les résidents de la Suède et de l'Italie, il convient de déclarer trois enregistrements, un regroupant les Personnes détenant le contrôle dont la résidence fiscale est en Suède, un regroupant les Personnes détenant le contrôle dont la résidence fiscale est en Italie et un uniquement pour l'entité domiciliée en Norvège en CRS 103.

Tous les enregistrements qui ne respectent pas ces consignes sont rejetés en collecte et doivent faire l'objet d'un dépôt correctif.

# SOMMAIRE

<b>1 INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
1.1 Objectif du cahier des charges.....	9
1.2 Structure du cahier des charges.....	9
1.3 Documents techniques de référence.....	11
1.4 Documentation juridiquement applicable.....	11
1.5 Terminologie, abréviations et acronymes.....	12
<b>2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACCORD CRS/DAC 2</b> .....	<b>13</b>
<b>3 PRÉSENTATION PHYSIQUE DES INFORMATIONS</b> .....	<b>14</b>
3.1 Caractéristiques des messages XML.....	14
3.1.1 Schémas applicables.....	14
3.1.2 Le message et les blocs de données CRS.....	14
3.1.3 Le message et les informations techniques d'identification.....	15
3.1.4 Multiplicité.....	16
3.1.5 Niveau d'exigence des données.....	16
3.2 Structure détaillée du message CRS_OECD.....	16
3.2.1 CRS_OECD.....	17
3.2.2 CRS_OECD / MessageSpec (crs:MessageSpec_Type).....	17
3.2.3 CRS_OECD / CrsBody (crs:Body_Type).....	19
3.2.4 CRS_OECD / CrsBody / ReportingFI (crs:CorrectableReportOrganisation_Type).....	20
3.2.5 CRS_OECD / CrsBody / ReportingGroup / AccountReport (crs:CorrectableAccountReport_Type).....	22
3.2.6 Bloc générique ftc:DocSpec_Type.....	27
3.2.7 Bloc générique crs:Individual.....	29
3.2.8 Bloc générique cfc:Address_Type.....	33
3.2.9 Bloc générique sfa:OrganisationParty_Type.....	36
3.3 Exemple de messages XML.....	36
<b>4 NOTICES EXPLICATIVES</b> .....	<b>37</b>
4.1 RG1 Règles de gestion de la norme CRS.....	37
4.2 RG2 Règles de gestion spécifiques à la collecte.....	37
4.3 RG3 Déclaration rectificative.....	42
4.3.1 Cadre général.....	42
4.3.2 Tableau : alimentation des balises DocTypeIndic pour les fichiers correctifs.....	45
4.3.3 Précisions.....	48
4.4 RG4 Déclarations ne comportant aucun compte à déclarer.....	49
<b>5 VOLET TECHNIQUE</b> .....	<b>51</b>
5.1 Envoi des fichiers.....	51
5.1.1 Description des fonctionnalités.....	51
5.1.2 Modalités d'utilisation du service.....	51
5.2 Caractéristiques des fichiers.....	58
5.2.1 Conventions de nommage du fichier XML.....	58
5.2.2 Format du fichier.....	58
5.2.3 Compression.....	59
5.2.4 Taille maximum du fichier.....	59

5.2.5	Encodage du fichier XML.....	59
5.2.6	Structure du fichier XML.....	59
5.2.7	Structure du fichier XML.....	59
5.2.8	Éléments non autorisés dans le fichier XML.....	60
5.3	Contrôles.....	60
5.3.1	Contrôles de premier niveau.....	61
5.3.2	Contrôles de second niveau (enregistrement par enregistrement).....	63
5.3.3	Demandes de correction à la suite d'un retour des États et territoires donnant lieu à transmission d'informations.....	67
5.4	Calendrier prévisionnel.....	67
5.5	Fichiers d'essai.....	68
5.6	Assistance.....	69
6	ANNEXES.....	70
6.1	Liste définitive des États et territoires donnant lieu à transmission d'informations au titre des revenus 2021.....	70
6.2	Codes ISO particuliers.....	71
6.3	Exemples de fichiers XML.....	72
6.3.1	Exemple 1 : fichier contenant une déclaration initiale de deux comptes (OECD1).....	72
6.3.2	Exemple 2 : fichier contenant une déclaration complémentaire de compte (OECD0).....	76
6.3.3	Exemple 3 : fichier contenant des corrections de données sur un compte précédemment déclaré (OECD2).....	79
6.3.4	Exemple 4 : fichier contenant des annulations de données sur un compte précédemment déclaré (OECD3).....	82
6.3.5	Exemple 5 : Cas particulier - Fichier contenant la modification des coordonnées d'une IF....	85
6.3.6	Exemple 6 : Cas particulier - Fichier contenant la déclaration d'une ENF passive multi-résidente dont le contrôle est détenu par plusieurs personnes.....	87



# 1 INTRODUCTION

## 1.1 Objectif du cahier des charges

Ce cahier des charges décrit la procédure de collecte et de déclaration à l'administration fiscale des informations relatives aux personnes et aux entités résidentes d'États ou de territoires donnant lieu à transmission d'informations. Les IF doivent communiquer chaque année ces informations à l'administration fiscale dans le cadre de l'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements sur les comptes financiers (MCAA) signé par la France le 29 octobre 2014, et de la [directive 2014/107 du 9 décembre 2014 modifiant la directive 2011/16/UE](#) en ce qui concerne l'échange automatique d'informations dans le domaine fiscal. Ce dispositif s'applique également aux accords signés par l'Union européenne (UE) avec la Confédération suisse, la Principauté de Liechtenstein, la République de Saint-Marin, la Principauté d'Andorre, la Principauté de Monaco

Ces accords et la directive prévoient que les administrations fiscales des États et territoires signataires reçoivent des IF un ensemble d'informations sur les comptes financiers (intérêts, dividendes, autres revenus et produits de cession provenant d'actifs financiers détenus sur des comptes conservateurs, solde et numéro de compte, valeur de rachat, etc.) des personnes physiques ou des entités afin de les transmettre automatiquement aux autorités de leur État ou territoire de résidence.

Le dépôt par les IF du fichier concernant ces informations s'inscrit dans le calendrier de la campagne de déclaration à l'administration fiscale et selon des modalités détaillées au chapitre 5 du présent cahier des charges. **La date limite de remise des fichiers CRS/DAC 2 est fixée par décret<sup>1</sup> au 31 juillet de l'année qui suit celle au titre de laquelle les revenus ont été perçus et/ou les soldes arrêtés.**

Ce transfert a été autorisé par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

## 1.2 Structure du cahier des charges

- Chapitre 1 **Introduction** : sujet et structure du cahier des charges ;
- Chapitre 2 **Présentation générale** : économie générale du dispositif ;
- Chapitre 3 **Présentation physique des informations** : structure des données collectées ;
- Chapitre 4 **Notices explicatives** : règles de gestion applicables aux données ;
- Chapitre 5 **Volet technique** : éléments techniques de la collecte des fichiers ;
- Chapitre 6 **Annexes**.

---

<sup>1</sup> Voir l'article 54 du décret n° 2016-1683 du 5 décembre 2016 fixant les règles et procédures concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers, dites « norme commune de déclaration » (NCD).



### 1.3 Documents techniques de référence

N°	Titre	Référence	Version	Date
1	Cahier des charges de collecte auprès des institutions financières	Cahier Des Charges CRS XML	V2.7	16/02/2022
2	(OCDE 2017) Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale, seconde édition	<a href="http://www.oecd.org/fr/ctp/norme-d-echange-automatique-de-renseignements-relatifs-aux-comptes-financiers-en-matiere-fiscale-2016-9789264268050-fr.htm">http://www.oecd.org/fr/ctp/norme-d-echange-automatique-de-renseignements-relatifs-aux-comptes-financiers-en-matiere-fiscale-2016-9789264268050-fr.htm</a>		27/03/2017
3	Schéma CRS XML Schéma ISOCRSTYPE Schéma OECDTYPE Schéma CommonTypeFatcaCrs	<a href="https://www.oecd.org/ctp/exchange-of-tax-information/CRS-Schema-v2.0.zip">https://www.oecd.org/ctp/exchange-of-tax-information/CRS-Schema-v2.0.zip</a>	V2	01/02/2021

### 1.4 Documentation juridiquement applicable

N°	Titre	Référence	Version	Date de signature	Date d'entrée en vigueur
4	Accord multilatéral signé par la France			29/10/2014	
5	<a href="#">Directive 2014/107/UE</a>			09/12/2014	
6	CNIL			05/07/2017 <sup>2</sup>	05/07/2017
7	<a href="#">Code général des impôts, CGI. - art. 1649 AC</a>				01/01/2016
8	<a href="#">Décret n° 2016-1683 du 5 décembre 2016</a>				08/12/2016
9	<a href="#">Arrêté du 19 avril 2019 modifiant l'arrêté du 9 décembre 2016 précisant le décret n° 2016-1683 du 5</a>				Déclarations à déposer au titre de l'année 2018

<sup>2</sup> Date de signature par Madame la Présidente de la CNIL du récépissé de déclaration concernant la modification du traitement EAI pour les nouveaux transferts de données, notamment dans le cadre de la norme CRS, autorisant le traitement de données à caractère personnel. Cf. également [l'arrêté du 25 juillet 2017 modifiant l'arrêté du 5 octobre 2015 portant création par la direction générale des finances publiques \(DGFIP\) d'un traitement automatisé d'échange automatique des informations dénommé « EAI »](#), publié au Journal officiel du 3 août 2017.

	<a href="#">décembre 2016</a>				et des années suivantes
10	Commentaires administratifs	<a href="#">BOI-INT-AEA-20</a>	20181107		07/11/2018

## 1.5 Terminologie, abréviations et acronymes

Abréviations Acronymes	Signification
AAC	Accord entre autorités compétentes
AD	Accusé de dépôt
AMF	Autorité des marchés financiers
CNIL	Commission nationale de l'informatique et des libertés
CP	Personne détenant le contrôle (controlling person)
CRA	Compte rendu d'anomalie
DGFiP	Direction générale des finances publiques
ENF	Entité non financière
GIIN	Numéro d'enregistrement auprès de l'IRS (Global intermediary identification number)
IF	Institution financière
IF déclarante	L'IF qui déclare ses données CRS
IF remettante	L'IF qui envoie la déclaration CRS
LEI	Legal entity identifier
NCD	Norme commune de déclaration (ou CRS : Common reporting standard)
NIF	Numéro d'identification fiscale (ou TIN : Tax Identification Number)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
RG	Règle de gestion
UE	Union européenne
XML	Extensible mark-up language
XSD	XML schema definition

## 2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACCORD CRS/DAC 2

À la suite de l'adoption le 18 mars 2010 de la législation américaine *Foreign account tax compliant act* (dite loi « [FATCA](#) ») ([BOI-INT-AEA-10](#)), les ministres des finances du G20 ont mandaté l'OCDE lors du sommet de Mexico en novembre 2012 afin d'élaborer sur cette base une norme mondiale en matière de transparence fiscale.

Inspirée du dispositif mis en œuvre dans le cadre de FATCA, la nouvelle norme mondiale relative à l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers a été adoptée par l'OCDE le 15 juillet 2014. Endossée par les chefs d'État et de gouvernement du G20 les 15 et 16 novembre 2014 à Brisbane, elle se compose d'un modèle d'accord, de procédures de diligence à la charge des IF (« la norme commune de déclaration »), de commentaires et d'un schéma informatique.

La [loi n° 2015-1778 du 28 décembre 2015](#) a autorisé l'approbation de l'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (MCAA) signé par la France le 29 octobre 2014. Cet accord multilatéral fixe un cadre pour l'échange automatique d'informations entre les États parties conformément à la norme mondiale.

En parallèle, au niveau européen, la [directive 2014/107/UE du Conseil du 9 décembre 2014](#) a modifié la [directive 2011/16/UE](#) pour prévoir l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal. Elle requiert des États membres qu'ils s'échangent des renseignements et qu'ils transposent la norme commune de déclaration. Au nom de l'UE, la Commission a également signé des accords d'échange automatique de renseignements avec des États tiers (la Confédération suisse, la Principauté de Liechtenstein, la République de Saint-Marin, la Principauté d'Andorre, la Principauté de Monaco).

Ces textes décrivent les informations qui doivent être obtenues et échangées par les États et territoires souhaitant s'échanger des renseignements ainsi que le calendrier et les modalités pratiques.

## 3 PRÉSENTATION PHYSIQUE DES INFORMATIONS

Pour la bonne compréhension des éléments techniques du présent cahier des charges (chapitres 3 et 5), il est nécessaire que le lecteur ait une bonne connaissance des langages XML et XML Schéma (XSD).

### 3.1 Caractéristiques des messages XML

Le présent cahier des charges est compatible avec le document « Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale – Seconde édition » publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE :

[OCDE \(2017\), Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale, Seconde édition, Éditions OCDE.](https://www.oecd.org/fr/fiscalite/echange-de-renseignements-fiscaux/norme-d-echange-automatique-de-renseignement-relatifs-aux-comptes-financiers-en-matiere-fiscale-seconde-edition-9789264268050-fr.htm)

<https://www.oecd.org/fr/fiscalite/echange-de-renseignements-fiscaux/norme-d-echange-automatique-de-renseignement-relatifs-aux-comptes-financiers-en-matiere-fiscale-seconde-edition-9789264268050-fr.htm>

Ce volet décrit la manière de répondre aux exigences du cahier des charges CRS XML afin de produire un fichier XML conforme au « Guide de l'utilisateur de la norme commune de déclaration » version 3.0 détaillé en annexe 3 du document « Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale – Seconde édition » et conforme aux règles de gestion et contrôles spécifiques à la collecte CRS DGFIP.

#### 3.1.1 Schémas applicables

Les schémas de la norme « CRS XML Schema » sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/ctp/exchange-of-tax-information/CRS-Schema-v2.0.zip>

La DGFIP utilise un schéma XSD plus restrictif que la norme CRS implémentant notamment des contrôles spécifiques pour la collecte et selon le contexte test ou dépôt réel (cf. § 5.2.7.2). Pour autant, les IF doivent systématiquement se référer à la norme CRS pour le remplissage de leurs déclarations. **La DGFIP apporte dans ce cahier des charges les seules précisions complémentaires à la norme.**

**Les déclarations CRS/DAC2 doivent donc impérativement être en conformité avec les schémas rappelés ci-dessus et les contrôles et RG spécifiques à cette collecte décrits infra.**

#### 3.1.2 Le message et les blocs de données CRS

Au niveau le plus haut, la déclaration CRS comporte un bloc nommé **CRS\_OECD**, encore appelé message **CRS\_OECD**.

Le message **CRS\_OECD** est composé d'un bloc **MessageSpec** et d'un ou plusieurs blocs **CrsBody**. Le bloc **MessageSpec** caractérise le message **CRS\_OECD** tandis que le bloc **CrsBody** identifie l'IF déclarante et les données déclarées par celle-ci.

**Un bloc CRS comporte pour un bloc ReportingFI un seul bloc ReportingGroup.**

Un bloc **ReportingGroup** comporte au moins un bloc **AccountReport**, **sauf dans** le cas d'une déclaration corrigeant ou supprimant uniquement un **ReportingFI**. **Dans ce cas, le bloc AccountReport n'est pas obligatoire.**

Les informations du message **CRS\_OECD** permettent de constituer un fichier XML dont les caractéristiques techniques sont abordées dans le chapitre **5 VOLET TECHNIQUE**.

La structure du message **CRS\_OECD** offre plusieurs possibilités de déclaration :

- un message **CRS\_OECD** peut regrouper les données CRS de une ou plusieurs IF (IF déclarantes) alors que la remise du message **CRS\_OECD** est effectuée par une seule IF (IF remettante) ;
- un message **CRS\_OECD** peut contenir les données CRS d'une seule IF (IF déclarante) qui remet son message **CRS\_OECD** (IF remettante). Dans ce cas, l'IF remettante est identique à l'IF déclarante.

**Une attention particulière est appelée sur la taille maximale du message qui ne peut excéder 32 000 enregistrements (account reports).**

### 3.1.3 Le message et les informations techniques d'identification

Le message **CRS\_OECD** comporte des informations techniques qui visent à identifier, de manière unique et non ambiguë, les blocs du message **CRS\_OECD**.

Ces informations techniques sont obligatoires.

Elles se trouvent dans :

- le bloc **MessageSpec** (de niveau message) ;
- le bloc générique **DocSpec** (de niveau bloc d'information).

Les blocs qui peuvent être corrigés (Correctable) comportent le bloc générique **DocSpec**.

Détails des éléments techniques d'identification :

- **MessageSpec**
  - **MessageRefId** ;
  - **CorrMessageRefId** (non utilisé en collecte CRS, la présence de cette balise entraîne un rejet 1<sup>er</sup> niveau).
- **DocSpec**
  - **DocRefId** ;
  - **CorrMessageRefId** (non utilisé en collecte CRS) ;
  - **CorrDocRefId**.

Les déclarations CRS/DAC2 doivent impérativement être en conformité avec les schémas rappelés ci-dessus.

### 3.1.4 Multiplicité

Pour chaque balise XML, la liste suivante précise la multiplicité de l'information :

Multi	Commentaire
[0..1]	0 ou 1 information
[0..n]	0 à n information(s)
[1..1]	1 et une seule information
[1..n]	1 à n information(s)

### 3.1.5 Niveau d'exigence des données

Pour chaque élément ou attribut de données XML est indiqué le caractère obligatoire, facultatif, ou non requis. Le niveau d'exigence des données de la déclaration CRS/DAC2 est caractérisé comme suit :

Exigence	Code utilisé	Commentaire
Validation	V	Obligatoire et contrôlé par les schémas XSD
(Facultatif) Obligatoire	(F) Oblig.	Optionnel au regard du schéma XSD, mais si l'information est disponible, elle doit être fournie, conformément à la NCD
Facultatif	F	Élément facultatif pouvant présenter un choix entre deux types dont un seul doit être utilisé (par exemple, choix entre AddressFix et AddressFree) Si un élément facultatif est présent sa valeur doit contenir au moins un caractère différent de l'espace '&#20;'
Ne pas renseigner	N	Élément non obligatoire, ni pour la validation dans le schéma, ni pour la NCD

## 3.2 Structure détaillée du message CRS\_OECD

La structure à respecter pour la collecte est détaillée dans le guide de l'utilisateur de la norme CRS (disponible en anglais ou en français). Elle est détaillée dans les tableaux suivants.



### 3.2.1 CRS\_OECD

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
			CRS_OECD	<crs:CRS_OECD>	[1..1]			V	Élément racine
			CRS_OECD	version=	[0..1]	Max 10 char	String	V	Doit contenir la valeur de la version du schéma NCD qui a été utilisée pour créer le rapport. Seule valeur possible : 2.0
1		>	MessageSpec	<crs:MessageSpec>	[1..1]		crs:MessageSpec_Type	V	
2		>	CrsBody	<crs:CrsBody>	[1..n]		crs:Crs_Type	V	

### 3.2.2 CRS\_OECD / MessageSpec (crs:MessageSpec\_Type)

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
1			MessageSpec	<crs:MessageSpec>	[1..1]		crs:MessageSpec_Type	V	Constitue l'en-tête du message. Il caractérise le message. Il spécifie la date de la création du message, l'année civile à laquelle la déclaration se rapporte, et la nature de la déclaration (initiale, corrective, etc.).
1.1		>	SendingCompanyIN	<crs:SendingCompanyIN>	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	Numéro d'identifiant de la compagnie remettante (SIRET, SIREN, LEI, AMF ou GIIN) utilisé pour le dépôt. Le SIRET est recommandé mais non obligatoire.
1.2		>	TransmittingCountry	<crs:TransmittingCountry>	[1..1]	2 digits	iso:CountryCode_Type	V	<b>Seule valeur possible = FR ou BL</b>
1.3		>	ReceivingCountry	<crs:ReceivingCountry>	[1..1]	2 digits	iso:CountryCode_Type	V	<b>Seule valeur possible = FR ou BL</b>
1.4		>	MessageType	<crs:MessageType>	[1..1]		crs:MessageType_EnumType	V	<b>Seule valeur possible = CRS</b>
1.5		>	Warning	<crs:Warning>	[0..1]	free text Max 4000 char	xsd:string	N	<b>NE PAS UTILISER</b>
1.6		>	Contact	<crs>Contact>	[0..1]	free text Max 200 4000 caract	xsd:string	N	<b>NE PAS UTILISER</b>

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
1.7		>	MessageRefID	<crs:MessageRefId>	[1..1]	free text Max 170 char	xsd:string	V	Concaténation des éléments suivants, séparés par un « _ » (underscore) : - IF - Millésime (année fiscale) - Numéro de déclarant de l'IF - Numéro unique par fichier déposé <b>Exemple : IF_2021_12345678912345_XXXXXX</b>  Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'un contrôle de validation CV02 (cf. §5.3.1.3) et du contrôle de second niveau n°1 (cf. §5.3.2.1).
1.8		>	MessageTypeIndic	<crs:MessageTypeIndic >	[1..1]		crs:MessageType_EnumType	V	<b>Seules valeurs possibles :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>CRS701 : le message contient des renseignements nouveaux</li> <li>CRS702 : le message contient des corrections à des renseignements nouveaux</li> </ul> La présence de la valeur CRS703 sera un motif de rejet.  Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS et d'un contrôle de validation CV02 (cf. §5.3.1.3).
1.9		>	CorrMessageRefID	<crs:CorrMessageRefId >	[0..n]	free text Max 200 char	xsd:string	N	<b>NE PAS UTILISER</b> L'utilisation de cet élément est interdite dans l'élément MessageSpec (contrôle CV02 pris en compte dans le cadre de la collecte cf. §5.3.1.3).
1.10		>	ReportingPeriod	<crs:ReportingPeriod>	[1..1]		xsd:date	V	Cette donnée identifie l'année civile à laquelle se rapporte le message en utilisant le format AAAA-MM-JJ. Par exemple, si l'information déclarée concerne les comptes ou les paiements relatifs à l'année civile 2021, le champ doit se lire « 2021-12-31 » 8 chiffres (et 2 traits d'union)
1.11		>	Timestamp	<crs:Timestamp>	[1..1]		xsd:dateTime	V	Cette donnée identifie la date et heure de création du fichier Le format à utiliser est le suivant : AAAA-MM-JJ'T'hh:mm:ss.nnn. Les fractions de seconde sont optionnelles. Ainsi, le format AAAA-MM-JJ'T'hh:mm:ss est également supporté Exemple : 2022-06-15T09:45:30:388 ou 2022-06-15T09:45:30

### 3.2.3 CRS\_OECD / CrsBody (crs:Body\_Type)

Ce tableau énumère la séquence des blocs d'information possibles. Chaque bloc est détaillé dans les tableaux suivants :

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
2			CrsBody	<crs:CrsBody>	[1..n]		crs:CrsBody_Type	V	
2.1		➤	ReportingFI	<crs:ReportingFI>	[1..1]		crs:CorrectableReportOrganisation_Type	V	Identifie l'IF qui tient le compte financier déclaré ou qui effectue le paiement déclaré. <b>cf. BLOC GÉNÉRIQUE OrganisationParty_Type</b>
2.2		➤	ReportingGroup	<crs:ReportingGroup>	[1..n]			V	Cet élément de données contient des détails spécifiques concernant la déclaration NCD envoyée par l'IF déclarante
2.3		➤➤	Sponsor	<crs:Sponsor>	[0..1]		crs:CorrectableReportOrganisation_Type	N	<b>NE PAS UTILISER</b> Lorsqu'une IF utilise un tiers pour soumettre des informations en son nom dans la norme NCD, cet élément n'est pas utilisé mais ses informations de contact doivent être fournies dans le bordereau de dépôt à souscrire sur le portail Télé-TD.
2.4		➤➤	Intermediary	<crs:Intermediary>	[0..1]		crs:CorrectableReportOrganisation_Type	N	<b>NE PAS UTILISER</b>
2.6	OR}	➤➤	AccountReport	<crs:AccountReport>	[0..n]		crs:CorrectableAccountReport_Type	(F) oblig.	AccountReport est un élément obligatoire dans la NCD
2.7	OR}	➤➤	PoolReport	<crs:PoolReport>	[0..n]		ftc:CorrectablePoolReport_Type	N	<b>NE PAS UTILISER</b>

### 3.2.4 CRS\_OECD / CrsBody / ReportingFI (crs:CorrectableReportOrganisation\_Type)

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
2.1			ReportingFI	<crs:ReportingFI>	[1..1]		crs:CorrectableOrganisationParty_Type	V	Identifie l'IF qui tient le Compte financier déclaré ou qui effectue le paiement déclaré. <b>cf. BLOC GENERIQUE OrganisationParty_Type</b>
2.1.1		>	ResCountryCode	<crs:ResCountryCode>	[0..2]	2 digit	iso:CountryCode_Type	(F) oblig.	Code de résidence fiscale de l'organisation déclarante ou devant faire l'objet d'une déclaration.  Valeurs possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FR</b> : France</li> <li>• <b>BL</b> : Saint-Barthélemy</li> </ul> <p>Cet élément fait l'objet du contrôle de second niveau n° 21 (cf. §5.3.2.1). Il est nécessaire d'alimenter cette balise d'un seul des codes FR ou BL pour une même ReportingFI. De la même manière, si plusieurs ReportingFI sont déclarés dans un même fichier, tous les ReportingFI doivent avoir la même valeur "ResCountryCode" renseignée sous peine de rejet du fichier. Cet élément fait l'objet d'un contrôle de second niveau n°23 (cf. 5.3.2.1)</p>
2.1.2		>	IN	<crs:IN>	[0..n]	Min 1 char Max 200 char	crs:OrganisationIN_Type	(F) oblig.	<b>Renseigner l'IN si cette information est disponible</b> ReportingFI : INType=SIRET/SIREN/LEI/AMF/GIIN Si une IF dispose d'un numéro SIRET, sa déclaration est obligatoire. A défaut le fichier sera accepté en collecte mais des contrôles peuvent être faits a posteriori, avec une demande de déposer un fichier correctif si le SIRET n'est pas déclaré.  Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS et d'un contrôle de validation CV02 (cf. §5.3.2.1).

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
2.1.2		➤	IN	issuedBy	[0..1]	2-digit	iso:CountryCode_Type	F	Code du pays émetteur du numéro d'identification L'attribut « issuedBy » de l'élément « IN » est obligatoire dès lors que ce dernier est présent.  La liste des valeurs possibles est donnée par le schéma ISOCRSTYPE visé dans le §1.3 Documents techniques de référence.  Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'un contrôle de validation CV02 (cf. §5.3.1.3).
2.1.3		➤	Name	<crs:Name>	[1..n]	Max 200 char	cfc:NameOrganisation_Type	V	Raison sociale de l'Entité déclarante
2.1.3		➤	Name	NameType	[0..1]		stf:OECDNameType_EnumType	F	Le type de nom doit correspondre à une valeur autorisée.  La valorisation par OECD201 n'est pas autorisée.
2.1.4		➤	Address	<crs:Address>	[1..n]		cfc:Address_Type	V	cf. BLOC GÉNÉRIQUE Adresse_Type
2.1.5		➤	DocSpec	<crs:DocSpec>	[1..1]		stf:DocSpec_Type	V	cf. BLOC GÉNÉRIQUE DocSpec_Type

### 3.2.5 CRS\_OECD / CrsBody / ReportingGroup / AccountReport (crs:CorrectableAccountReport\_Type)

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
2.6			AccountReport	<crs:AccountReport>	[0..n]		crs:CorrectableAccountReport_Type	(F) oblig.	Le bloc est obligatoire sauf s'il s'agit d'une correction de l'élément ReportingFI. En cas de correction de ReportingFI, seule la balise ReportingGroup est obligatoire. Voir exemple 2 de l'annexe §6.3.  Cet élément fait l'objet du contrôle de second niveau n°10 (cf. §5.3.2.1).
2.6.1		>	DocSpec	<crs:DocSpec>	[1..1]		stf:DocSpec_Type	V	Identifie l'élément spécifique du message NCD transmis. Il permet d'identifier les éléments nécessitant une correction.  <b>cf. BLOC GÉNÉRIQUE DocSpec_Type</b>

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
2.6.2		>	AccountNumber	<crs:AccountNumber>	[1..1]		crs:FIAccountNumber_Type	V	<p><b>Consignes générales :</b> la balise AccountNumber doit être valorisée par une suite de caractères alphanumériques, La balise ne doit pas être vide ni renseignée d'un ou plusieurs espaces, ni de caractères autres que des chiffres ou lettres. Notamment, les caractères spéciaux de type "-" (tiret), "_" (underscore), "." (point) ou "/" (slash) ne sont pas autorisés.</p> <p>Le numéro de compte peut être :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le numéro d'un compte conservateur ou d'un compte de dépôt ;</li> </ul> <p><b>Attention :</b> si le numéro de compte mentionné est au format IBAN (attribut de balise OECD601, cf. ci-dessous) il doit alors respecter le format suivant : [A-Z]{2}[0-9]{2}[0-9]{5}[0-9]{5}[0-9,A-Z]{11}[0-9]{2}. Ce format comporte uniquement des caractères alphanumériques en majuscules. La structure de l'IBAN fait l'objet du contrôle de second niveau n° 2 (cf. §5.3.2.1).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le code (ISIN ou autre) d'une obligation ou d'un titre de participation (s'il n'est pas détenu dans un compte conservateur) ;</li> </ul> <p><b>Attention :</b> le code ISIN (attribut de balise OECD603, cf. ci-dessous) doit respecter le format suivant : [A-Z]{2}[0-9,A-Z]{9}[0-9]{1}. Ce format comporte uniquement des caractères alphanumériques en majuscules. La structure de l'ISIN fait l'objet du contrôle de second niveau n° 3(cf. §5.3.2.1).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le code d'identification d'un contrat d'assurance avec valeur de rachat ou d'un contrat de rente.</li> </ul> <p><b>Par exception,</b> si aucun numéro de compte ou équivalent fonctionnel n'est utilisé par le déclarant, il convient dans ce cas de porter <u>obligatoirement</u> la mention NANUM (« No Account Number ») qui signale l'absence de numéro. Aucun attribut de balise « AcctNumberType » ne doit être utilisé pour déclarer cette valeur par défaut.</p>

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
2.6.2		➤	AccountNumber	AcctNumberType	[0..1]		cfc:AcctNumberType_EnumType	F	<p>Précision sur le type de numéro de compte ou de contrat. Valeurs possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OECD601</b> = IBAN L'account number associé à cet élément fait l'objet du contrôle de second niveau n°2 (cf. §5.3.2.1) ;</li> <li>• <b>OECD602</b> = OBAN L'account number associé à cet élément fait l'objet du contrôle de second niveau n°22 (cf. §5.3.1.1) ;</li> <li>• <b>OECD603</b> = ISIN L'account number associé à cet élément fait l'objet du contrôle de second niveau n°3 (cf. §5.3.2.1) ;</li> <li>• <b>OECD604</b> = OSIN : L'account number associé à cet élément fait l'objet du contrôle de second niveau n°22 (cf. §5.3.2.1) ;</li> <li>• <b>OECD605</b> = Autre : L'account number associé à cet élément fait l'objet du contrôle de second niveau n°22 (cf. §5.3.2.1) ;</li> </ul> <p>Ne pas utiliser l'attribut de balise AcctNumberType si la rubrique AccountNumber est alimentée de la valeur par défaut NANUM</p>
2.6.2		➤	UndocumentedAccount	UndocumentedAccount	[0..1]		xsd:boolean	(F) oblig.	Cet attribut doit obligatoirement être valorisé dans le cas d'un compte non documenté. Dans le cadre d'un compte non documenté, la balise doit être renseignée à 1. Dans le cadre d'un compte documenté, la balise, si elle est présente, doit être renseignée à 0 (cf. définition de la norme CRS pour les comptes non documentés).
2.6.2		➤	ClosedAccount	ClosedAccount	[0..1]		xsd:boolean	(F) oblig.	Cet attribut doit être utilisé dans les déclarations NCD pour indiquer qu'il s'agit d'un compte clôturé.
2.6.2		➤	DormantAccount	DormantAccount	[0..1]		xsd:boolean	F	Cet attribut peut être utilisé dans les déclarations NCD pour indiquer qu'il s'agit d'un compte dormant.
2.6.3		➤	AccountHolder	<crs:AccountHolder>	[1..1]		crs:AccountHolder_Type	V	<p>Pour la NCD, cet élément de données peut identifier une Entité Titulaire de compte qui est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une ENF passive contrôlée par une ou plusieurs Personne(s) devant faire l'objet d'une déclaration ;</li> <li>• une Personne devant faire l'objet d'une déclaration NCD.</li> </ul>
2.6.3.1	{OR	➤➤	Individual	<crs:Individual>	[1..1]		crs:PersonParty_Type	V	cf. BLOC GÉNÉRIQUE PersonParty_Type
2.6.3.2	OR}	➤➤	Organisation	<crs:Organisation>	[1..1]		crs:OrganisationParty_Type	V	cf. BLOC GÉNÉRIQUE OrganisationParty_Type



N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
2.6.3.3	OR}	>>	AcctHolderType	<crs:AcctHolderType>	[1..1]		crs:CrsAcctHolderType_EnumType	V	Renseigner ce champ uniquement si le compte financier faisant l'objet de la déclaration est détenu par une Entité ou si le paiement faisant l'objet de la déclaration a été effectué au profit d'une Entité décrite ci-dessus. Valeurs possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CRS101</b> = Entité non financière passive pour laquelle une ou plusieurs Personne(s) devant faire l'objet d'une déclaration est ou sont des Personne(s) détenant le contrôle ;</li> <li>• <b>CRS102</b> = Personne devant faire l'objet d'une déclaration dans la NCD ;</li> <li>• <b>CRS103</b> = Entité non financière passive sans controlling person à déclarer.</li> </ul>
2.6.4		>	ControllingPerson	<crs:SubstantialOwner>	[0..n]		crs:ControllingPerson_Type	(F) oblig.	Cet élément fait l'objet des contrôles de second niveau n°6 et 7 (cf. §5.3.2.1).
2.6.4.1		>>	Individual	<crs:Individual>	[1..1]		crs:PersonParty_Type	V	Définit une personne détenant le contrôle avec ses nom, adresse, pays de résidence
2.6.4.2		>>	CtrlgPersonType	<crs:CtrlgPersonType>	[1..n]		crs:CrsCtrlgPersonType_EnumType	(F) oblig.	Valeurs possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CRS801</b> = CP de la personne morale – propriété ;</li> <li>• <b>CRS802</b> = CP de la personne morale – autres moyens ;</li> <li>• <b>CRS803</b> = CP de la personne morale – dirigeant ;</li> <li>• <b>CRS804</b> = CP de la structure juridique – trust – constituant ;</li> <li>• <b>CRS805</b> = CP de la structure juridique – trust – fiduciaire ;</li> <li>• <b>CRS806</b> = CP de la structure juridique – trust – protecteur ;</li> <li>• <b>CRS807</b> = CP de la structure juridique – trust – bénéficiaire ;</li> <li>• <b>CRS808</b> = CP de la structure juridique – trust – autre ; <b>CRS809</b> = CP de la structure juridique – autre – constituant-équivalent ;</li> <li>• <b>CRS810</b> = CP de la structure juridique – autre – fiduciaire-équivalent ;</li> <li>• <b>CRS811</b> = CP de la structure juridique – autre – protecteur-équivalent ;</li> <li>• <b>CRS812</b> = CP de la structure juridique – autre – bénéficiaire-équivalent ;</li> <li>• <b>CRS813</b> = CP de la structure juridique – autre – autre-équivalent.</li> </ul>

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
2.6.5.1		>	AccountBalance	<crs:AccountBalance>	[1..1]		cfc:MonAmnt_Type	V	Communiquer le solde ou la valeur du compte financier faisant l'objet de la déclaration. Sa valeur doit être supérieure ou égale à zéro (montants négatifs interdits). Cas particulier : lorsque le compte a été clôturé (cf. attribut « closedAccount » de l'AccountNumber), le solde doit être égal à zéro.  Cet élément fait l'objet des contrôles de second niveau n°4 et 5 (cf. §5.3.2.1).
2.6.5.2		>	AccountBalance	currCode	[1..1]	3 digits	iso:currCode_Type	V	<b>Devise</b> La liste des valeurs possibles est donnée par le schéma ISOCRSTYPE visé dans le §1.3 Documents techniques de référence.
2.6.6		>	Payment	<crs:Payment>	[0..n]		crs:Payment_Type	F	Communiquer des renseignements sur le paiement effectué au profit du compte financier faisant l'objet de la déclaration pendant la période considérée. Les renseignements sur le paiement sont répétables, dans le cas où il y a plus d'un type de paiement à déclarer.
2.6.6.1		>>	Type	<crs:Type>	[1..1]		crs:CrsPaymentType_EnumType	V	Choisir le code correct pour identifier le type de paiement. La liste des types de paiements spécifiques est : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CRS501</b> = Dividendes ;</li> <li>• <b>CRS502</b> = Intérêt ;</li> <li>• <b>CRS503</b> = Produits Brut/Rachats ;</li> <li>• <b>CRS504</b> = Autres revenus.</li> </ul>
2.6.6.2		>>	PaymentAmnt	<crs:PaymentAmnt>	[1..1]		cfc:MonAmnt_Type	V	Le montant des paiements doit être saisi dans la monnaie en question jusqu'à la deuxième décimale. Par exemple mille euros s'écrivent 1000.00.
2.6.6.2		>>	PaymentAmnt	currCode	[1..1]	3 digits	iso:currCode_Type	V	<b>Devise</b> La liste des valeurs possibles est donnée par le schéma ISOCRSTYPE visé dans le §1.3 Documents techniques de référence.

### 3.2.6 Bloc générique ftc:DocSpec\_Type

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
3			DocSpec	<crs:DocSpec>	[1..1]		stf:DocSpec_Type	V	Le DocSpec identifie l'enregistrement spécifique au sein du message NCD transmis. Il permet de signaler les enregistrements qui nécessitent une correction.
3.1		>	DocTypeIndic	<stf:DocTypeIndic>	[1..1]		stf:OECDDocTypeIndic_EnumType	V	<p>Cet élément précise le type de données qui sont envoyées. Les options possibles sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En production uniquement : <ul style="list-style-type: none"> <li><b>OECD0</b> = Resend Data (Renvoi de données) <i>cette valeur particulière fait l'objet du contrôle de second niveau n°16 (cf. §5.3.2.1) ;</i></li> <li><b>OECD1</b> = New Data (Nouvelles données)</li> <li><b>OECD2</b> = Corrected Data (Données corrigées)</li> <li><b>OECD3</b> = Deletion of Data (Suppression de données)</li> </ul> </li> <li>En test uniquement : <ul style="list-style-type: none"> <li><b>OECD10</b> = Resend Test Data (Renvoi données de test)</li> <li><b>OECD11</b> = New Test Data (Nouvelles données de test)</li> <li><b>OECD12</b> = Corrected Test Data (Données de test corrigées)</li> <li><b>OECD13</b> = Deletion of Test Data (Suppression des données de test)</li> </ul> </li> </ul> <p><i>A contrario, une déclaration ne pourra pas comporter de DocTypeIndic avec des valeurs différentes.</i></p> <p><b>Les codes OECD0 à 3 sont prévus uniquement pour les déclarations de production et ne doivent pas être utilisés pour les tests.</b></p> <p><b>Les codes OECD10 à 13 sont prévus uniquement pour les tests et ne doivent pas être utilisés pour les déclarations de production.</b></p> <p><i>Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS et d'un contrôle de validation CV02 (cf. §5.3.1.3).</i></p>
3.2		>	DocRefId	<stf:DocRefId>	[1..1]	Min 1 char Max 200	xsd:string	V	Un identifiant unique pour ce document (c'est-à-dire un enregistrement et tous les éléments de données qui font

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
						char			<p>partie de sa descendance). Une correction (ou une suppression) doit avoir un nouveau DocRefID unique, pour servir de référence par la suite.</p> <p>Pour un ReportingFI, par exemple, concaténation des éléments suivants, séparés par un « _ » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- IF ;</li> <li>- Millésime (année fiscale) ;</li> <li>- Numéro de déclarant de l'IF ;</li> <li>- Numéro unique par identifiant IF ;</li> </ul> <p>Ex : IF_2021_01234567890123456789_v001</p> <p>Pour un AccountReport, par exemple, concaténation des éléments suivants, séparés par un « _ » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- IF ;</li> <li>- Millésime (année fiscale) ;</li> <li>- Numéro de déclarant de l'IF ;</li> <li>- Numéro unique pour une année et un identifiant IF.</li> </ul> <p>Ex : IF_2021_01234567890123456789_0000006531</p> <p>Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS visée par le contrôle de validation CV02 (cf. §5.3.1.3) et fait l'objet du contrôle de second niveau n°11 (cf. §5.3.2.1).</p> <p><b>Le fichier est rejeté en cas de doublon de DocRefId.</b></p>
3.3		>	CorrMessageRefId	<stf:CorrMessageRefId>	[0..1]	Min 1 char Max 200 char	xsd:string	N	<p><b>NE PAS UTILISER</b></p> <p>La présence de cet élément dans l'élément DocSpec constitue un motif de rejet (cf. §5.3.1.3).</p>
3.4		>	CorrDocRefId	<stf:CorrDocRefId>	[0..1]	Min 21 char Max 200 char	xsd:string	F	<p>Le type CorrDocRefID permet de référencer le DocRefID de l'élément à corriger ou à supprimer. Il doit toujours renvoyer à la dernière référence expédiée de cet AccountReport (DocRefID).</p> <p>Ainsi, une série de corrections ou de modifications peut être traitée, puisque chaque correction remplace complètement la version antérieure, sous réserve des précisions apportées au § 4.3.</p> <p>Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS, d'un contrôle de validation CV02 (cf. §5.3.1.3), et fait l'objet des contrôles de second niveau n°12 à 15 et n° 18 (cf. §5.3.2.1).</p>

### 3.2.7 Bloc générique crs:Individual

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
4			Individual				crs:PersonParty_Type		<p><b>BLOC GENERIQUE PersonParty_Type</b></p> <p>Ces données sont à compléter des éléments relatifs aux personnes physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>titulaire du compte ;</li> <li>ou personne détenant le contrôle d'une entité non financière passive du compte.</li> </ul>
4.1		>	ResCountryCode	<crs:ResCountryCode>	[0..n]	2-digit	iso:CountryCode_Type	V	<p>Le ou les code(s) du ou des pays de résidence fiscale de la personne physique.</p> <p>Ce(s) code(s) doi(ven)t uniquement se rapporter à un ou plusieurs des États et territoires donnant lieu à transmission d'information (cf. annexe §6.1 Liste définitive des États et territoires donnant lieu à transmission d'informations au titre des revenus 2021) .Particularité importante :  <b>Le champ doit être initié par défaut à « FR » ou « BL » pour les comptes non documentés (cf : définition de la norme CRS pour les comptes non documentés).</b></p> <p>Dans le guide de l'OCDE :  <i>[Pour les déclarations nationales, si la personne physique est certifiée comme résidente fiscale ou traitée comme tel dans plus d'une juridiction, cet élément peut être répété et les données doivent être envoyées à l'autorité fiscale. Il serait aussi recommandable de rendre obligatoire l'utilisation du code du pays pour les comptes non documentés, qui ne feront pas l'objet d'échange entre Autorités compétentes]</i></p> <p>La liste des valeurs possibles est donnée par le schéma ISOCRSTYPE visé dans le §1.3 Documents techniques de référence.</p> <p><b>Cet élément fait l'objet du contrôle de second niveau n° 8 (cf. §5.3.2.1).</b></p>

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
4.2		>	TIN	<crs:TIN>	[0..n]	Min 1 char Max 200 char	cfc:TIN_Type	(F) oblig.	<p>Cet élément de données correspond au Numéro d'identification fiscale (NIF) utilisé par l'administration fiscale réceptrice pour identifier le titulaire du compte. Renseigner le TIN fourni par le titulaire du compte s'il existe. L'algorithme et le format du TIN, s'ils sont connus, seront pris en compte par la DGFIP pour vérifier son exactitude dans le cadre d'un contrôle non bloquant. Toutefois, si de nombreuses anomalies sont rencontrées lors de la vérification de la DGFIP, des corrections peuvent être demandées à l'IF. Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS. Des informations sur l'algorithme et le format du TIN des pays de l'UE et OCDE sont disponibles sur les sites suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="https://ec.europa.eu/taxation_customs/tin/">https://ec.europa.eu/taxation_customs/tin/</a></li> <li>• <a href="http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-identification-numbers/">http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-identification-numbers/</a></li> </ul> <p>Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS et d'un contrôle de validation CV02 (cf. §5.3.1.3). Il fait également l'objet du contrôle non bloquant de second niveau n°19 (cf. §5.3.2.1).</p>
4.2		>	TIN	issuedBy	[0..1]	2-digit	iso:CountryCode_Type	(F) oblig.	<p>Code du pays émetteur du TIN. Obligatoire si le TIN est renseigné. À défaut d'information sur le pays d'émission du TIN, le pays signalé en tant que ResCountryCode doit être renseigné dans cette balise.</p> <p>Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS (cf. §5.3.1.3) et d'un contrôle de validation CV02 (cf. §5.3.1.3). Il fait également l'objet d'un contrôle de second niveau (cf. §5.3.2.1).</p>
4.3		>	Name	<crs:Name>	[1..n]	Max 200 char	crs:NamePerson_Type	V	

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
4.3		>	NamePerson_type	nameType	[0..1]		stf:OECDNameType_Enum Type	F	<p>Il est possible dans la NCD qu'une personne physique ou une Entité ait plusieurs noms. Un qualificatif indique le type de nom dont il s'agit, par exemple un surnom (« nick »), un nom commercial (« dba »), un nom plus court pour désigner l'Entité ou un nom utilisé publiquement à la place de la raison sociale, etc.</p> <p>Les valeurs possibles sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OECD201 = NE PAS UTILISER ;</b></li> <li>• <b>OECD202 = indiv ;</b></li> <li>• <b>OECD203 = alias</b></li> <li>• <b>OECD204 = nick (nickname) ;</b></li> <li>• <b>OECD205 = aka (also known as) ;</b></li> <li>• <b>OECD206 = dba (doing business as) ;</b></li> <li>• <b>OECD207 = legal ;</b></li> <li>• <b>OECD208 = atbirth.</b></li> </ul> <p>Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS et d'un contrôle de validation CV02 (cf. §5.3.1.3).</p>
4.3.1		>>	PrecedingTitle	<crs:PrecedingTitle>	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	
4.3.2		>>	Title	<crs>Title>	[0..n]	Max 200 char	xsd:string	F	
4.3.3		>>	FirstName	<crs:FirstName>	[1..1]	Max 200 char	xsd:string	V	<b>Prénom</b>
4.3.3		>>	FirstName	xnlNameType	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	
4.3.4		>>	MiddleName	<crs:MiddleName>	[0..n]	Max 200 char	xsd:string	F	
4.3.4		>>	MiddleName	xnlNameType	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	
4.3.5		>>	NamePrefix	<crs:NamePrefix>	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	
4.3.5		>>	NamePrefix	xnlNameType	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	
4.3.6		>>	LastName	xnlNameType	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	V	<b>Nom de famille</b>
4.3.7		>>	GenerationIdentifier	<crs:GenerationIdentifier>	[0..n]	Max 200 char	xsd:string	F	

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
4.3.8		>>	Suffix	<crs:Suffix>	[0..n]	Max 200 char	xsd:string	F	
4.3.9		>>	GeneralSuffix	<crs:GeneralSuffix>	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	
4.4		>	Address	<crs:Address>	[1..n]		cfc:Address_Type	V	<b>cf. BLOC GENERIQUE Address_Type</b>
4.5		>	Nationality	<crs:Nationality>	[0..n]		iso:CountryCode_Type	F	Nationalité. La liste des valeurs possibles est donnée par le schéma ISOCRSTYPE visé dans le §1.3 Documents techniques de référence.
4.6		>	BirthInfo	<crs:BirthInfo>	[0..1]				Contient la date de naissance du titulaire du compte.
4.6.1		>>	BirthDate	<crs:BirthDate>	[0..1]		xsd:date	(F) oblig.	Le format de cette donnée est AAAA-MM-JJ. Cet élément fait l'objet du contrôle de second niveau n° 9 (cf. §5.3.2.1).
4.6.2		>>	City	<crs:City>	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	
4.6.3		>>	CitySubentity	<crs:CitySubentity>	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	
4.6.4		>>	CountryInfo	<crs:CountryInfo>	[0..1]	Max 200 char		F	
4.6.4.1	{OR	>>>	CountryCode	<crs:CountryCode>	[1..1]	2-digit	iso:CountryCode_Type	F	La liste des valeurs possibles est donnée par le schéma ISOCRSTYPE visé dans le §1.3 Documents techniques de référence.
4.6.4.2	OR}	>>>	FormerCountryName	<crs:FormerCountryName>	[1..1]	Max 200 char	xsd:string	F	



### 3.2.8 Bloc générique cfc:Address\_Type

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
5			Address_Type						<p><b>BLOC GENERIQUE Address_Type</b></p> <p>Deux types d'adresse dans le schéma :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• adresse au format structurée (AddressFix) ;</li> <li>• adresse au format libre (AddressFree).</li> </ul> <p>L'adresse au format structuré doit être utilisée sauf si l'IF déclarante ne peut renseigner les différentes parties de l'adresse dans les zones correspondantes.</p> <p>Adresse du dernier domicile connu de la personne titulaire du compte. Si cette adresse n'est pas disponible, l'IF doit déclarer l'adresse postale utilisée pour contacter le titulaire du compte.</p>
5			Address_Type	legalAddressType	[0..1]		stf:OECDLegalAddressType_EnumType	F	<p>Cet élément de données est un attribut de l'adresse. Il indique le statut légal de l'adresse (résidentielle ou professionnelle, résidentielle uniquement, professionnelle uniquement, siège, non précisé). Les valeurs possibles sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OECD301</b> = residential or business ;</li> <li>• <b>OECD302</b> = residential ;</li> <li>• <b>OECD303</b> = business ;</li> <li>• <b>OECD304</b> = registered office ;</li> <li>• <b>OECD305</b> = unspecified.</li> </ul>
5.1		>	CountryCode	<cfc:CountryCode>	[1..1]	2-digits	iso:CountryCode_Type	V	<p>Code de pays associé à l'adresse du titulaire du compte.</p> <p><b>Particularité :</b> Le champ doit être initié par défaut à « FR » ou « BL » pour les comptes non documentés dans le guide de l'OCDE :</p> <p><i>[Pour les comptes non documentés, le code national du pays peut être utilisé puisque aucune adresse n'est disponible. Comme le champ adresse nécessite un autre élément pour être validé, la mention « Undocumented » peut être utilisée en lieu et place d'une adresse.]</i></p> <p>La liste des valeurs possibles est donnée par le schéma ISOCRSTYPE visé dans le §1.3 Documents techniques de référence.</p>

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
5.2	{OR	>	AddressFree	<cfc:AddressFree>	[1..1]	Max 4000 char	xsd:string	F	<p>Saisie d'informations d'adresse en texte libre : toutes les coordonnées disponibles seront présentées comme une chaîne d'octets (blanc ou "/" (barre oblique) ou le retour à la ligne utilisé pour délimiter les parties de l'adresse).</p> <p>Cette option (AdressFree) ne doit être utilisée que si les données ne peuvent être présentées dans le format AddressFix.</p> <p><b>Attention à la particularité suivante : Renseigner à « Undocumented » pour les comptes non documentés dont l'adresse est inconnue. Dans ce cas, l'attribut UndocumentedAccount de la balise AccountNumber doit également être valorisé (cf. 2.6.2 ci-dessus).</b></p> <p>Si l'adresse au format structuré est utilisée, il est possible de saisir l'adresse de la rue complète du titulaire du compte dans l'élément AddressFree plutôt que d'utiliser les éléments fixes associés. Dans ce cas, la ville, la sous-entité, et le code postal doivent être remplis dans les éléments appropriés de l'adresse structurée.</p> <p>Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS et d'un contrôle de validation CV02 (cf. §5.3.1.3).</p>
5.3	OR}	>	AddressFix	<cfc:AddressFix>	[1..1]		cfc:AddressFix_Type	F	<p>Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS et d'un contrôle de validation CV02 sur la valeur &lt;City&gt; (cf. §5.3.1.3).</p>
5.3.1		>>	Street	<cfc:Street>	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	Rue
5.3.2		>>	BuildingIdentifier	<cfc:BuildingIdentifier>	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	Numéro de rue (à défaut bâtiment)
5.3.3		>>	SuiteIdentifier	<cfc:SuiteIdentifier>	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	Complément d'adresse Exemple : n° d'appartement, résidence, etc.
5.3.4		>>	FloorIdentifier	<cfc:FloorIdentifier>	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	N° d'étage
5.3.5		>>	DistrictName	<cfc:DistrictName>	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	Département
5.3.6		>>	POB	<cfc:POB>	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	Boîte postale
5.3.7		>>	PostCode	<cfc:PostCode>	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	Code postal. L'élément doit toujours être précisé s'il existe

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
5.3.8		>>	City	<cfc:City>	[1..1]	Max 200 char	xsd:string	V	Commune  Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS et d'un contrôle de validation CV02 (cf. §5.3.1.3).
5.3.9		>>	CountrySubentity	<cfc:CountrySubentity>	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	Région ou État fédéré
5.3	OR}	>	AddressFree	<cfc:AddressFree>	[0..1]	Max 4000 char	xsd:string	F	

### 3.2.9 Bloc générique sfa:OrganisationParty\_Type

N° zone	Or	Niveau	Objet	<balise XML>	Multi	Taille	Type	Exigence	Commentaire
6			crs:OrganisationParty_Type				crs:OrganisationParty_Type		Ces données sont à compléter des éléments relatifs aux entités (IF déclarante, mandataire ou titulaire du compte).
6.1		>	ResCountryCode	<crs:ResCountryCode>	[0..n]	2 digit	iso:CountryCode_Type	(F) oblig.	Cette donnée décrit le code du pays de résidence fiscale de l'entité déclarante ou de l'entité titulaire du compte faisant l'objet de la déclaration (selon les champs concernés).  La liste des valeurs possibles est donnée par le schéma ISOFATCATYPE visé dans le §1.3 Documents techniques de référence.  Cet élément fait l'objet des contrôles de second niveau n° 8 et 20 (cf. §5.3.2.1).
6.2.1		>	IN	<crs:IN>	[0..n]	Min 1 char Max 200 char	crs:OrganisationIN_Type	(F) oblig.	Numéro d'identification.  Dans la NCD cela peut être le GIIN ou un NIF, le numéro d'immatriculation de la société, le numéro d'identification mondial d'entités (EIN) ou un autre numéro d'identification similaire.
6.2.2		>	IN	issuedBy	[0..1]	2-digit	iso:CountryCode_Type	F	Code du pays émetteur du numéro d'identification.  La liste des valeurs possibles est donnée par le schéma ISOCRSTYPE visé dans le §1.3 Documents techniques de référence.
6.2.3		>	IN	INType	[0..1]	Max 200 char	xsd:string	F	
6.3.1		>	Name	<crs:Name>	[1..n]	Max 200 char	cfc:NameOrganisation_Type	V	Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS et d'un contrôle de validation CV02 (cf. §5.3.1.3).
6.3.2		>	Name	nameType	[0..1]		stf:OECDNameType_EnumType	F	Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS (cf. §5.3.1.3).
6.4		>	crs:Address	<crs:Address>	[1..n]		cfc:Address_Type	V	<b>cf. BLOC GÉNÉRIQUE Address_Type</b>

### 3.3 Exemple de messages XML

Des exemples de fichiers XML sont fournis en annexe §6.3.

## 4 NOTICES EXPLICATIVES

### 4.1 RG1 Règles de gestion de la norme CRS

Les règles de gestion, hors spécificités de la collecte, sont décrites dans le [guide utilisateur de la norme CRS](#).

### 4.2 RG2 Règles de gestion spécifiques à la collecte

Rappel des principes retenus pour la collecte :

- une entité déclarante doit déposer une déclaration globale, en un ou plusieurs fichiers ;
- une IF remettante peut déclarer pour plusieurs IF déclarantes ;
- un fichier recense pour chaque entité déclarante un ou plusieurs comptes ;
- un même fichier peut rassembler des déclarations de comptes / contrats de résidents de pays différents ;
- il est possible de déclarer les différents comptes / contrats d'un même titulaire dans plusieurs fichiers.

Il conviendra d'appliquer une **vigilance particulière s'agissant des détenteurs de comptes « multi-résident »**. Dans ce cas, le compte est déclaré dans un seul et même fichier (pas de ventilation par pays) et apparaît sous un seul et unique DocRefId. Cette occurrence devra néanmoins mentionner **l'ensemble des États et territoires de résidence fiscale donnant lieu à transmission d'informations du « multi-résident », et l'ensemble des TIN correspondants**.

Pour chaque compte, les informations concernant le bénéficiaire sont renseignées avec sa ou ses résidences fiscales

Rappel : les règles suivantes ne sont que des précisions **complémentaires** vis-à-vis de la norme CRS

**En-tête du message (MessageSpec) :**

Élément / Attribut	Règle de valorisation
SendingCompanyIN (Annexe 3. I)*	Numéro d'identifiant de la compagnie remettante (SIRET, SIREN, LEI, AMF ou GIIN) utilisé pour le dépôt – SIRET recommandé mais pas obligatoire. Si une IF dispose d'un numéro SIRET, sa déclaration est obligatoire. A défaut le fichier sera accepté en collecte mais des contrôles peuvent être faits a posteriori, avec une demande de déposer un fichier correctif si le SIRET n'est pas déclaré.
TransmittingCountry (Annexe 3. I)*	Initialiser toujours à « FR » ou « BL ».
ReceivingCountry (Annexe 3. I)*	Initialiser toujours à « FR » ou « BL ».
Warning (Annexe 3. I)*	Ne pas utiliser.
Contact (Annexe 3. I)*	Ne pas utiliser.

MessageRefID (Annexe 3. I)*	Concaténation des éléments suivants, séparés par un « _ » : - IF ; - Millésime (année fiscale) ; - Numéro de déclarant de l'IF ; - Numéro unique par fichier déposé ; Exemple : IF_2021_12345678912345_XXXXXX. Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS (cf. §5.3.1.3).
--------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

\* Référence aux annexes du guide utilisateur [Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale, seconde éditions, Éditions OCDE.](#)

### En-tête du message (MessageSpec) - Suite :

Élément / Attribut	Règle de valorisation
MessageTypeIndic (Annexe 3. I)*	Les valeurs possibles sont CRS701 (le message contient des renseignements nouveaux) et CRS 702 (le message contient des corrections apportées à des renseignements envoyés antérieurement). Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS (cf. §5.3.1.3).
CorrMessageRefID (Annexe 3. I)*	L'utilisation de cet élément est interdite dans l'élément MessageSpec (contrôle pris en compte dans le cadre de la collecte cf. §5.3.1.3).
Timestamp (Annexe 3. I)*	Date et heure auxquelles le message a été généré.

\* Référence aux annexes du guide utilisateur [Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale, seconde éditions, Éditions OCDE.](#)

### Corps du message (CrsBody) :

Élément / Attribut	Règle de valorisation
"ResCountryCode" des éléments de type "OrganisationParty_Type" (Annexe 3. IIa)*	Conforme au guide et à l'annexe §6.2. Précision : cette balise doit nécessairement être valorisée, sauf en cas de AcctHolderType = CRS101. Cette balise doit être valorisée par le ResCountryCode de l'entité, quelle que soit la localisation, et ne doit en aucun cas être automatiquement valorisée par FR ou BL. Un code pays qui serait non partenaire peut être utilisé lorsque le code pays de la Controlling Person fait partie de la liste des pays partenaires et que AcctHolderType = CRS 101.
"ResCountryCode" des éléments de type "PersonParty_Type" (Annexe 3. IIa)*	Conforme au guide et à l'annexe §6.2 avec la particularité suivante : Le champ doit être initié par défaut à « FR » pour les comptes non documentés déposés par une IF domiciliée en France (cf : définition de la norme CRS pour les comptes non documentés) Le champ doit être initié par défaut à « BL » pour les comptes non documentés déclarés par une IF domiciliée à Saint-Barthélemy.  Dans le guide de l'OCDE : [Pour les déclarations nationales, si la personne physique est certifiée

		<i>comme résidente fiscale ou traitée comme tel dans plus d'une juridiction, cet élément peut être répété et les données doivent être envoyées à l'autorité fiscale. Il serait aussi recommandable de rendre obligatoire l'utilisation du code du pays pour les comptes non documentés, qui ne feront pas l'objet d'échange entre Autorités compétentes].</i>
"CountryCode" des éléments de type "Address_Type" (Annexe 3. IId)*		<p>Conformément au guide et à l'annexe §6.2 avec la particularité suivante :</p> <p>Le champ doit être initié par défaut à « FR » pour les comptes non documentés déclarés par une IF domiciliée en France.</p> <p>Le champ doit être initié par défaut à « BL » pour les comptes non documentés déclarés par une IF domiciliée à Saint-Barthélemy.</p> <p>Dans le guide de l'OCDE :  <i>[Pour les comptes non documentés, le code national du pays peut être utilisé puisque aucune adresse n'est disponible. Comme le champ adresse nécessite un autre élément pour être validé, la mention « Undocumented » peut être utilisée en lieu et place d'une adresse.]</i></p>

\* Référence aux annexes du guide utilisateur [Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale, seconde éditions, Éditions OCDE](#).

### Corps du message (CrsBody) - Suite :

Élément / Attribut	Règle de valorisation
"AdressFree" des éléments de type "Address_Type" (Annexe 3. IId)*	<p>Attention à la particularité suivante : Renseigner à « Undocumented » pour les comptes non documentés.</p> <p>Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS (cf. §5.3.1.3).</p> <p>Pour s'assurer de la rédaction correcte des adresses, il est possible de se référer au site internet de l'Union postale universelle (UPU), et plus particulièrement à la rubrique activité, système d'adressage dans les pays membres            En français : <a href="https://www.upu.int/fr/Solutions-postales/Programmes-et-services/Solutions-d-adressage">https://www.upu.int/fr/Solutions-postales/Programmes-et-services/Solutions-d-adressage</a>            En anglais : <a href="https://www.upu.int/en/Postal-Solutions/Programmes-Services/Addressing-Solutions">https://www.upu.int/en/Postal-Solutions/Programmes-Services/Addressing-Solutions</a></p>
"AddressFix.City" des éléments de type "Address_Type" (Annexe 3. IId)*	<p>Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS (cf. §5.3.1.3).</p> <p>Pour s'assurer de la rédaction correcte des adresses, il est possible de se référer au site internet de l'Union postale universelle (UPU), et plus particulièrement à la rubrique activité, système d'adressage dans les pays membres.            En français : <a href="https://www.upu.int/fr/Solutions-postales/Programmes-et-services/Solutions-d-adressage">https://www.upu.int/fr/Solutions-postales/Programmes-et-services/Solutions-d-adressage</a>            En anglais : <a href="https://www.upu.int/en/Postal-Solutions/Programmes-Services/Addressing-Solutions">https://www.upu.int/en/Postal-Solutions/Programmes-Services/Addressing-Solutions</a></p>

<p>"IN" avec attributs "issuedBy" et "INType" des éléments de type "OrganisationParty_Type" ("ReportingFI" ou "AccountHolder.Organisation") (Annexe 3. IIIb.)*</p>	<p>Obligatoire (facultatif) : renseigner l'IN si cette information est disponible ReportingFI : INType=SIRET/SIREN/LEI/AMF/GIIN issuedBy=</p> <p>Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS (cf. §5.3.1.3). <b>Rappel : S'agissant du « ReportingFI », si une IF dispose d'un numéro SIRET, sa déclaration est obligatoire. A défaut le fichier sera accepté en collecte mais des contrôles peuvent être faits a posteriori, avec une demande de déposer un fichier correctif si le SIRET n'est pas déclaré.</b></p>
<p>AccountReport (Annexe 3. IVc)*</p>	<p>Le bloc est obligatoire sauf s'il s'agit d'une correction de l'élément ReportingFI. En cas de correction de ReportingFI, seule la balise ReportingGroup est obligatoire. Voir exemple 2 des annexes §6.3.2.</p>
<p>DocTypeIndic (Annexe recommandations techniques. 3.)*</p>	<p>3. OECD0 = Renvoi de donnée (utilisé uniquement pour les blocs d'information (records) &lt;Reporting FI&gt;) ; OECD1 = Donnée nouvelle ; OECD2 = Donnée corrigée ; OECD3 = Donnée effacée. Dans le cadre de la collecte, une règle de contrôle est mise en place (cf. §5.3.1.3).</p>

\* Référence aux annexes du guide utilisateur [Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale, seconde éditions, Éditions OCDE.](#)

### Corps du message (CrsBody) - Suite :

Élément / Attribut	Règle de valorisation
<p>DocRefID (Annexe recommandations techniques. 4.)*</p>	<p>3. Pour un ReportingFI, par exemple, concaténation des éléments suivants, séparés par un « _ » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- IF ;</li> <li>- Millésime (année fiscale) ;</li> <li>- Numéro de déclarant de l'IF ;</li> <li>- Numéro unique par identifiant IF ;</li> </ul> <p>Ex. : IF_2021_01234567890123456789_v001</p> <p>Pour un AccountReport, par exemple, concaténation des éléments suivants, séparés par un « _ » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- IF</li> <li>- Millésime (année fiscale)</li> <li>- Numéro de déclarant de l'IF</li> <li>- Numéro unique par enregistrement</li> </ul> <p>Ex. : IF_2021_01234567890123456789_0000006531</p>



		Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS (cf. §5.3.1.3). <b>Le fichier est rejeté en cas de doublon de DocRefId.</b>
CorrDocRefID (Annexe recommandations techniques. 4.)*	3.	Référence de l'enregistrement précédemment envoyé. Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS (cf. §5.3.1.3).
CorrMessageRefId (Recommandations techniques §4, p273)*		L'utilisation de cet élément est interdite dans l'élément DocSpec (contrôle pris en compte dans le cadre de la collecte cf. §5.3.1.3).
TIN (Annexe3. Iib)*		Obligatoire (facultatif). Renseigner le TIN fourni par le titulaire du compte s'il existe. L'algorithme et le format du TIN, s'ils sont connus, sont pris en compte <b>par la DGFIP</b> pour vérifier son exactitude <b>dans le cadre d'un contrôle non bloquant.</b> Toutefois, si de nombreuses anomalies sont rencontrées lors de la vérification de la DGFIP, des corrections peuvent être demandées à l'IF. Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS (cf. §5.3.1.3). Des informations sur l'algorithme et le format du TIN des pays de l'UE et OCDE sont disponibles sur les sites suivants : - <a href="https://ec.europa.eu/taxation_customs/tin/">https://ec.europa.eu/taxation_customs/tin/</a> - <a href="http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-identification-numbers/">http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-identification-numbers/</a>
Attribut « issuedBy » de l'élément « TIN » (Annexe3. Iib)*		Obligatoire si le TIN est renseigné. <i>À défaut d'information sur le pays d'émission du TIN, le pays signalé en tant que resCountryCode doit être renseigné dans cette balise.</i> Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS (cf. §5.3.1.3).

\* Référence aux annexes du guide utilisateur *Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale, seconde éditions, Éditions OCDE.*

### Corps du message (CrsBody) - Suite :

Élément / Attribut	Règle de valorisation
Type de nom (attribut nameType des éléments « NameOrganisation_Type » et « NamePerson_Type ») (Annexe 3.IIc)*	Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS (cf. §5.3.1.3).
« LastName » des éléments « NamePerson_Type »	Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS (cf. §5.3.1.3).

(Annexe 3.IIc)*	
« Name » des éléments « OrganisationParty_Type » (Annexe 3.IIIc)*	Dans le cadre de la collecte, cet élément fait l'objet d'une restriction par rapport à la norme CRS (cf. §5.3.1.3).

\* Référence aux annexes du guide utilisateur [Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale, seconde édition, Éditions OCDE.](#)

## 4.3 RG3 Déclaration rectificative

### 4.3.1 Cadre général

Un fichier modificatif peut être envoyé :

- suite à une correction spontanée du fichier initial ;
- pour corriger des enregistrements rejetés du fichier initial A.

Un message correctif a la même structure qu'un message initial.

D'une manière générale, la correction doit se rapporter au dernier enregistrement valide de la chaîne corrective, sauf s'il n'y en a pas. Dans ce cas, la correction se rapporte à l'enregistrement initial.

En collecte, l'élément MessageTypeIndic est ignoré (pas de distinction message initial ou correctif).

On utilise les valeurs suivantes de DocTypeIndic pour les éléments AccountReport et Reporting FI :

OECD0 = Renvoi de donnée (utilisé uniquement pour les blocs d'information <Reporting FI>);

OECD1 = Donnée nouvelle ;

OECD2 = Donnée corrigée ;

OECD3 = Donnée effacée.

Pour les tests :

OECD10 = Renvoi de donnée de test (utilisé uniquement pour les blocs d'information <Reporting FI>);

OECD11 = Donnée nouvelle de test ;

OECD12 = Donnée corrigée de test ;

OECD13 = Donnée effacée de test.

Pour chaque élément « ReportingFI » et « AccountReport » :

- **le DocRefID doit être unique dans l'espace et le temps ;**

- **en cas de correction ou effacement, la balise CorrDocRefID doit référencer le DocRefID valide précédemment envoyé qui doit être corrigé ou annulé ;**

- une correction suite à une correction est possible (dans un fichier suivant). Le correctif doit toujours renvoyer à la dernière référence expédiée de cet Account-report et/ou reportingFI (DocRefID). Ainsi, une série de corrections ou de modifications peut être traitée, puisque chaque correction remplace complètement la version antérieure. Pour le cas d'un Repor-

tingFI ou d'un AccountReport rejeté, on se référera au paragraphe « Précisions » ci-après (cf. 4.3.3) ;

- une réutilisation d'un DocRefID suite à un effacement n'est pas possible.

Les consignes d'alimentation des balises DocTypeIndic et les modalités de reprise des DocRefID sont précisées dans le tableau figurant au § 4.3.2).

## Consignes particulières en cas d'erreur sur la juridiction de résidence d'un titulaire de compte

Un déclarant peut être amené à constater qu'il a commis une erreur sur la juridiction de résidence d'un titulaire de compte (balise ResCountryCode) déjà transmis à la DGFIP.

Exemple :

- un fichier reçu par la DGFIP comporte un enregistrement valide d'un compte détenu par une personne résidente à Malte (ResCountryCode du AccountHolder alimenté avec la valeur MT) ;

- après recherche, l'IF déclarant constate que la personne est en fait résidente en Italie (ResCountryCode du AccountHolder à alimenter avec la valeur IT).

Pour corriger cette anomalie, l'IF déclarante doit procéder en **deux** temps :

1° : effectuer un premier enregistrement d'annulation du compte précédemment déclaré avec une résidence à Malte. Le DocTypeIndic de l'AccountReport concerné est type OECD3 ;

2° : effectuer un second enregistrement pour déclarer le compte avec une résidence corrigée en Italie. Le DocTypeIndic de l'AccountReport concerné est de type OECD1.

Pour ces deux déclarations à émettre, le DocTypeIndic de la ReportingFI est de type OECD0.

### Ordre de dépôt des fichiers :

Il est fortement recommandé d'attendre le compte-rendu de validation du 1<sup>er</sup> fichier avant de déposer un fichier correctif ou complémentaire (délai maximum de 72 h pour obtenir un compte-rendu de validation). Si le fichier initial n'est pas intégré, le fichier correctif ou complémentaire risque d'être rejeté.

### Annulation de fichier :

Il n'existe pas de possibilité d'annuler un fichier complet par la procédure de renseignement du « MessageSpec.CorrMessageRefID ». Une corrective qui annule chacune des données est renvoyée.

### 4.3.2 Tableau : alimentation des balises DocTypeIndic pour les fichiers correctifs

Description	Ex. CDC	MessageSpec		CrsBody							
		Message TypeIndic	MessageRefID	ReportingFI				AccountReport			
				DocType Indic	DocRefID	CorrDocRefID	Balise du bloc ReportingFI	DocType Indic	DocRefID	CorrDocRefID	Balise du Bloc AccountReport
Déclaration initiale	n°1	CRS 701	MessageRefID unique	OECD1	DocRefID unique		À servir	OECD1	DocRefID unique		À servir
Déclaration complémentaire à une déclaration acceptée (compte ou bénéficiaire omis)	n°2	CRS 701	MessageRefID unique	OECD0	Reconduire le DocRefID du précédent ReportingFI		Reconduire les balises du précédent ReportingFI	OECD1	DocRefID unique		À servir
<b>Correction en cas de rejet d'un fichier - Statut EAI : échange rejeté</b>											
Rejet au niveau fichier : aucune information n'est enregistrée. Envoi d'un nouveau fichier initial corrigé		CRS 701	MessageRefID unique (celui du fichier rejeté est réutilisable)	OECD1	DocRefID unique (celui du fichier rejeté est réutilisable)		Reconduire les balises du précédent ReportingFI qu'elles soient corrigées ou reconduite à l'identique	OECD1	DocRefID unique (celui du fichier rejeté est réutilisable)		À servir
<b>Correction en cas d'enregistrements rejetés – Statut EAI : enregistrements rejetés</b>											
Erreur sur la ReportingFI. Toute la déclaration (ReportingFI + AccountReport) doit être renvoyée		CRS 701	MessageRefID unique	OECD2	Nouveau DocRefID unique	DocRefID que l'on souhaite corriger	Reconduire les balises du précédent ReportingFI qu'elles soient corrigées ou reconduite à l'identique	OECD1	DocRefID unique (celui du fichier rejeté est réutilisable)		Reconduire toutes les balises du précédent AccountReport
Erreur sur les AccountReport. Les enregistrements rejetés doivent être renvoyés (sauf exception)		CRS 701	MessageRefID unique	OECD0	Reconduire le DocRefID du précédent ReportingFI		Reconduire les balises du précédent ReportingFI	OECD2	Nouveau DocRefID unique	DocRefID que l'on souhaite corriger	Reconduire toutes les balises du précédent AccountReport qu'elles soient corrigées ou reconduite à l'identique

Description	Ex. CDC	MessageSpec		CrsBody							
		Message TypeIndic	MessageRefID	ReportingFI				AccountReport			
				DocType Indic	DocRefID	CorrDocRefID	Balise du bloc ReportingFI	DocType Indic	DocRefID	CorrDocRefID	Balise du Bloc AccountReport
<b>Correction et annulation du bloc AccountReport précédemment accepté</b>											
<b>Correction</b> d'une valeur du bloc AccountReport sans modification du bloc ReportingFI	n°3	CRS 702	MessageRefID unique	OECD0	Reconduire le DocRefID du précédent ReportingFI		Reconduire les balises du précédent ReportingFI	OECD2	Nouveau DocRefID unique	DocRefID que l'on souhaite corriger	Reconduire les balises du précédent AccountReport qu'elles soient corrigées ou reconduite à l'identique
<b>Annulation</b> du bloc AccountReport sans modification du bloc ReportingFI	n°4	CRS 702	MessageRefID unique	OECD0	Reconduire le DocRefID du précédent ReportingFI		Reconduire les balises du précédent ReportingFI	OECD3	Nouveau DocRefID unique	DocRefID que l'on souhaite annuler	Reconduire toutes les balises du précédent AccountReport
<b>Correction</b> d'une valeur du bloc AccountReport avec <b>correction</b> du bloc ReportingFI		CRS 702	MessageRefID unique	OECD2	Nouveau DocRefID unique	DocRefID que l'on souhaite corriger	Reconduire les balises du précédent ReportingFI qu'elles soient corrigées ou reconduite à l'identique	OECD2	Nouveau DocRefID unique	DocRefID que l'on souhaite corriger	Reconduire les balises du précédent AccountReport qu'elles soient corrigées ou reconduite à l'identique
<b>Annulation</b> du bloc AccountReport avec <b>annulation</b> du bloc ReportingFI		CRS 702	MessageRefID unique	OECD3	Nouveau DocRefID unique	DocRefID que l'on souhaite annuler	Reconduire les balises du précédent ReportingFI	OECD3	Nouveau DocRefID unique	DocRefID que l'on souhaite annuler	Reconduire les balises du précédent AccountReport
<b>Exemple de correction du seul bloc ReportingFI précédemment accepté</b>											
<b>Correction</b> d'une valeur du seul bloc ReportingFI	n°5	CRS702	MessageRefID unique	OECD2	Nouveau DocRefID unique	DocRefID que l'on souhaite corriger	Reconduire les balises du précédent ReportingFI qu'elles soient corrigées ou	<b>Bloc AccountReport non présent</b>			

sans modification du bloc AccountReport							reconduite à l'identique	
Hypothèse retenue : le fichier précédent contient un bloc ReportingFI et un bloc AccountReport qui n'ont pas été rejetés (Cf. paragraphe 4.3.2 Précisions).								

### 4.3.3 Précisions

Il existe des règles spécifiques selon le type de rejet des données. En particulier, le renvoi d'un correctif n'est pas toujours requis.

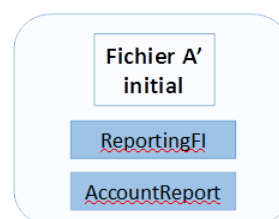
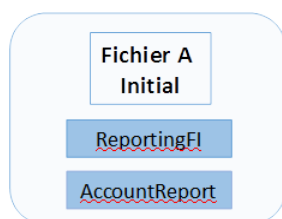
Suivant le type d'erreurs à corriger / modifier, et comme détaillé ci-dessous, ces modifications devront faire l'objet, quel que soit le nombre d'enregistrements impliqués :

- d'un dépôt d'un nouveau fichier initial : cas A ;
- ou d'une modification d'un fichier initial par un fichier correctif : cas B1, B2, B3 ;
- ou d'une modification d'un fichier correctif par un fichier correctif : cas C.

#### **A) Dépôt d'un nouveau fichier initial :**

Le fichier A initial est rejeté au niveau fichier.

Le fichier A initial est **rejeté au niveau fichier**.  
Ses enregistrements ne sont pas intégrés.



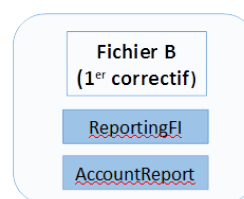
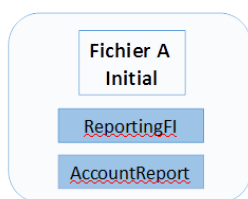
Un nouveau fichier initial doit être renvoyé.  
Les DocRefID du fichier A sont réutilisables

Dans ce cas, le dépôt d'un correctif n'est pas possible. L'envoi par l'IF d'un nouveau fichier initial (corrigé des erreurs ayant provoqué le rejet du fichier) est requis pour pouvoir valablement déposer les données de l'enregistrement.

#### **B) Modification d'un fichier initial par un fichier correctif :**

**B1:** Le fichier A initial est accepté au niveau fichier.

Le fichier A initial est **accepté au niveau fichier**.  
Il contient des enregistrements pouvant être **acceptés** ou **rejetés**.

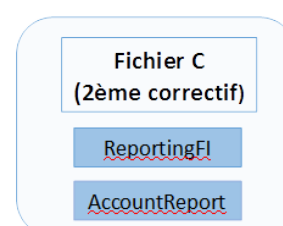
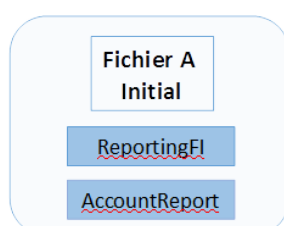


Les enregistrements du fichier B doivent faire référence aux enregistrements acceptés ou rejetés du fichier A à corriger.  
Les DocRefID du fichier A ne sont pas réutilisables.

Dans ce cas, le dépôt d'un correctif est requis pour modifier des données d'un enregistrement quel que soit le contrôle de niveau métier.

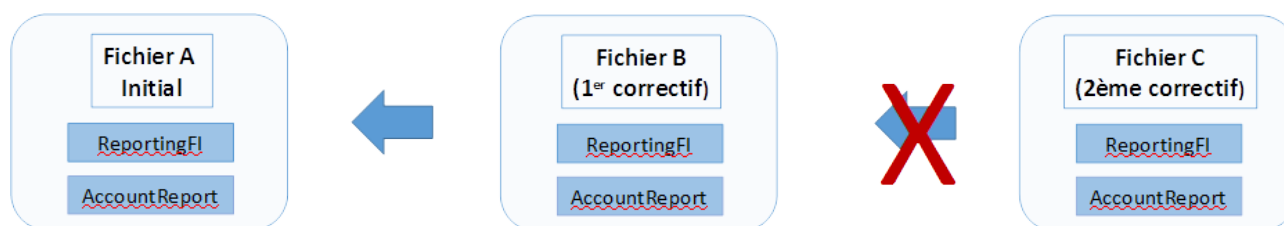
**B2:** Le fichier B (1er correctif) est rejeté au niveau fichier.

Le fichier B (1er correctif) est **rejeté au niveau fichier**.  
Ses enregistrements ne sont pas intégrés.  
Les enregistrements du fichier correctif C doivent faire référence aux enregistrements du fichier initial A.

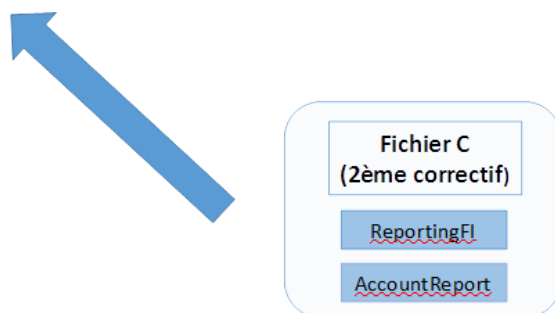




**B3:** Le fichier B (1<sup>er</sup> correctif) est accepté au niveau fichier mais il contient un enregistrement rejeté.



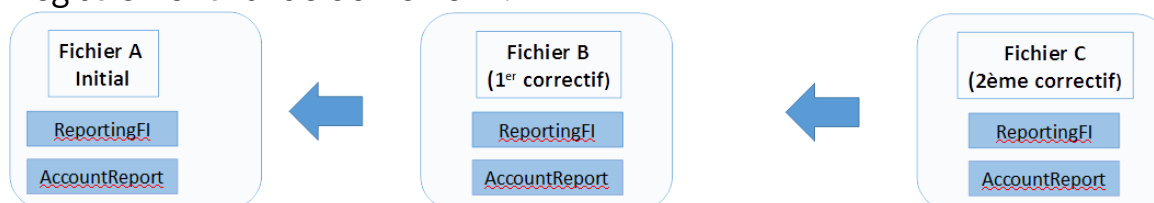
Le fichier B (1<sup>er</sup> correctif) est accepté au niveau fichier mais il contient 1 enregistrement rejeté.



Dans ce cas, le nouvel enregistrement correctif du fichier C doit faire référence à l'enregistrement du fichier initial.

### C) Modification d'un fichier correctif par un fichier correctif

Le fichier B (1<sup>er</sup> correctif) est accepté au niveau fichier. Une correction doit être apportée sur un enregistrement valide du fichier B.



Le fichier B (1<sup>er</sup> correctif) est accepté au niveau fichier. Une correction doit être apportée sur un enregistrement valide du fichier B.

Une correction suite à une correction est possible. Si le 1<sup>er</sup> enregistrement correctif est valide, le nouvel enregistrement correctif doit faire référence à la dernière référence expédiée de l'enregistrement (celle du 1<sup>er</sup> correctif).

## 4.4 RG4 Déclarations ne comportant aucun compte à déclarer

L'obligation déclarative, conformément à l'accord multilatéral du 29 octobre 2014, s'applique à toutes les IF entrant dans le champ d'application de l'accord CRS.

La DGFIP préconise de signaler une absence totale de compte à déclarer (cf. **§5.1.2.4 Déclaration d'un état néant**) sur le portail Tiers Déclarants. Dans ces conditions, la

déclaration d'état néant concerne tous les États ou territoires donnant lieu à transmission d'informations pour l'IF déclarante indiquée par la saisie de son numéro SIRET, LEI ou AMF.

## 5 VOLET TECHNIQUE

### 5.1 Envoi des fichiers

Pour faciliter la transmission des fichiers de la collecte CRS XML, l'administration fiscale propose un service en ligne spécialisé Tiers déclarants (Télé-TD) qui permet d'effectuer par internet, de manière sécurisée, simple et gratuite, la déclaration des informations visées par le présent cahier des charges. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

Les fichiers transférés feront l'objet de 2 contrôles distincts et dé-corrélés dans le temps :

- les contrôles de « premier niveau » ;
- les contrôles de « second niveau ».

Ces contrôles sont décrits au §5.1.2.5

Télé-TD ne restitue que le contrôle de premier niveau.

#### 5.1.1 Description des fonctionnalités

Le service spécialisé Télé-TD permet :

- une authentification par une procédure Identifiant/Mot de passe ;
- la saisie d'informations précisant le dépôt ;
- la sélection et l'envoi, via une liaison sécurisée internet, du fichier correspondant à la déclaration CRS ;
- la remise immédiate, en fin de procédure de téléchargement :
  - d'un accusé de dépôt (AD) avec la référence DGFIP du fichier déposé ;
  - d'un compte rendu d'anomalies (CRA) en cas d'anomalie(s) détectée(s).

Les contrôles sont décrits au §5.3.1 **Contrôles de premier niveau** et §5.3.2 **Contrôle de second niveau**.

#### 5.1.2 Modalités d'utilisation du service

L'accès à Télé-TD s'effectue depuis l'espace **Tiers déclarants** sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) :

- lien **PARTENAIRES > Tiers déclarants** ;
- lien « [Accès à la transmission par l'internet des fichiers TD/Bilatéral \(EDI\)](#) ».

##### 5.1.2.1 Authentification par Identifiant/Mot de passe

Une procédure d'attribution d'un identifiant Télé-TD est disponible à partir de la page de connexion en cliquant sur le lien « [Obtenir mes identifiants](#) ».

Les éléments d'identification lors de la saisie sont :

- raison sociale ;
- un des numéros d'identification de l'IF suivants : numéro SIRET, GIIN, LEI ou d'agrément AMF ;
- nom du correspondant ;
- numéro de téléphone ;

- adresse courriel pour réception des identifiants ;
- code de Sécurité (captcha).

Les numéros SIRET font l'objet d'un contrôle par l'algorithme de LUHN.

Les numéros GIIN, LEI ou d'agrément AMF font l'objet d'un contrôle formel (contrôle de vraisemblance).

Le GIIN est un identifiant sur 19 caractères de format : XXXXXX.XXXXX.XX.XXX.

Le LEI est un identifiant sur 20 caractères alphanumériques.

Le numéro d'agrément AMF est généralement un identifiant comportant 11 caractères au plus.

### 5.1.2.2 Saisie des informations précisant le dépôt

Un écran de saisie d'informations, correspondant à un bordereau d'envoi (BE), est proposé. Sur cet écran les données suivantes sont demandées :

- un bloc « DESIGNATION DE L'ORGANISME EMETTEUR » pour les coordonnées de l'IF remettante ;
- un bloc « CORRESPONDANT RESPONSABLE » pour les coordonnées du contact ;
- un bloc « CARACTERISTIQUES DE L'ENVOI ».

**L'adresse courriel communiquée doit être pérenne.** En effet, elle est notamment utilisée pour l'envoi de l'AD ou du CRA de premier niveau, l'envoi du compte rendu des contrôles de second niveau ou toute demande d'information complémentaire ultérieure. **Il est donc fortement recommandé d'utiliser une adresse courriel fonctionnelle d'un service et non l'adresse d'une personne physique en particulier.**

### 5.1.2.3 Envoi du fichier

La procédure permet de sélectionner, sur le poste de l'utilisateur du service, le fichier à télécharger, une fois le BE correctement saisi.

### 5.1.2.4 Déclaration d'un état néant

Conformément à la RG4, une IF peut signaler à la DGFIP qu'elle n'a aucune information à transmettre au titre du présent cahier des charges.

En pratique, le bloc « CARACTERISTIQUES DE L'ENVOI » permet de sélectionner une option de dépôt d'un état néant qui fait l'objet d'une demande de confirmation. Suite à cette confirmation, aucun téléchargement de fichier n'est proposé.

Remarque importante : Dans ce cas particulier, le numéro d'identification du remettant saisi dans le BE (§5.1.2.2 **Saisie des informations précisant le dépôt**) doit être identique au numéro d'identification de l'IF souhaitant déclarer une absence de compte à déclarer. Ce dialogue doit être répété dans son intégralité pour chaque IF dans cette situation.

### 5.1.2.5 Contrôle du dépôt

#### Cas d'un état néant (aucun fichier déposé)

Aucun contrôle n'étant réalisé, un AD est affiché. Il attestera de la prise en compte de l'état néant et communiquera des informations d'horodatage et de référence fournies par la DGFIP. L'utilisateur aura la possibilité de l'imprimer (possibilité de sauvegarde au format PDF).

#### Cas d'un fichier déposé

Comme indiqué au §5.3 Contrôles, le fichier fait l'objet de 2 étapes de contrôles. Les contrôles visés au §5.3.1 Contrôles de premier niveau et §5.3.2 Contrôles de second niveau (enregistrement par enregistrement) sont mis en œuvre.

En l'absence d'anomalie de premier niveau, un AD est affiché. Il atteste de la bonne réception et de la validité du dépôt et communique des informations d'horodatage, la référence DGFIP. L'utilisateur a la possibilité de l'imprimer (possibilité de sauvegarde au format PDF).

En cas d'anomalie de premier niveau, le dépôt est rejeté en intégralité et le CRA affiché avec des informations d'horodatage, la référence DGFIP et des éléments d'information précisant la cause du rejet.

Il sera précisé sur le CRA la version du schéma de collecte DGFIP utilisée pour les contrôles, soit la version 2.0 pour ce cahier des charges.

Après validation, le dépôt fait l'objet de contrôles supplémentaires, dits de second niveau (Voir §5.3.2 **Contrôle de second niveau**), à la suite desquels un CRA ou un compte rendu de validation, est communiqué par mail dans les 72 heures.

## Exemple d'AD pour un état néant

**ETAPE 5 / 5 Fin de la procédure (émission du compte-rendu)** 

**ACCUSE DE DEPOT (ECHANGE D'INFORMATIONS CRS et/ou DAC 2)**

**ACCUSE DE DEPOT attestant la bonne réception du fichier par la DGFIP :**


Le dépôt de votre état néant pour l'institution financière (Numéro agrément AMF : 12345) a bien été reçu par l'administration.

- **Horodatage : le 03/02/2017 à 11h05m36s**
- **Référence DGFIP : 7913be18-28df-4339-945d-0ce0bfef9250**
- **État néant au titre de l'année : 2016**

L'accusé de dépôt n'emporte pas prise de position par l'administration quant à la validité des informations déclarées.

[SAUVEGARDER AU FORMAT PDF](#) [QUITTER](#)

**Exemple d'AD pour un fichier déposé (1<sup>er</sup> niveau) :** le fichier est bien reçu par l'administration et va subir des contrôles de 2<sup>nd</sup> niveau. Un compte rendu sera transmis par courriel (à l'adresse saisie dans le bordereau) dans les 72 heures, pour confirmer ou non la validité du fichier.

**ETAPE 5 / 5 Fin de la procédure (émission du compte-rendu)** 

**ACCUSE DE DEPOT (ECHANGE D'INFORMATIONS CRS et/ou DAC 2)**

**ACCUSE DE DEPOT attestant la bonne réception du fichier par la DGFIP :**

Votre fichier a bien été reçu par l'administration fiscale.

Toutefois ce fichier fera l'objet de contrôles métiers de 2nd niveau. Le résultat de ces contrôles vous sera communiqué par courriel dans un délai maximum de 72h. En cas d'anomalies, un dépôt correctif pourrait être exigé.

- **Horodatage : le 03/02/2017 à 11h04m37s**
- **Référence DGFIP : bc040c14-f697-4d79-ac03-b79a72992b21**
- **Nom du fichier déposé : CrsXML\_v1.0\_PROD\_OK.xml**
- **Clé de contrôle : e3751c03adbef3a52980878971834690**

S'il s'agit de votre 1er dépôt, et que vous souhaitez effectuer un autre dépôt pour le même déclarant, merci d'attendre le résultat des contrôles de 2nd niveau qui vous sera transmis par courriel.

L'accusé de dépôt n'emporte pas prise de position par l'administration quant à la validité des informations déclarées.

[SAUVEGARDER AU FORMAT PDF](#) [QUITTER](#)

## Exemple de CRA (1<sup>er</sup> niveau)

- Dans cet exemple, le fichier téléchargé ne respecte pas le schéma XSD (erreur sur le « MessageTypeIndic »).

ETAPE 5 / 5 Fin de la procédure (émission du compte-rendu)



### COMPTE-RENDU D'ANOMALIES

Nous avons le regret de vous informer que le fichier ECHANGE D'INFORMATIONS CRS et/ou DAC 2 que vous avez soumis à la DGFIP contient des anomalies n'en permettant pas l'exploitation. Les erreurs suivantes ont notamment été détectées :

Version du schéma XSD ECHANGE D'INFORMATIONS CRS et/ou DAC 2 utilisé pour vérifier votre fichier : 1.0

- Erreur bloquante lors du contrôle du fichier
- Le fichier XML ne respecte pas la conformité au(x) schéma(s) XSD du présent cahier des charges (fichier XML non valide).
- Nombre total d'erreurs : 2

1ère Erreur - Ligne 13 Colonne 54

CV02: cvc-enumeration-valid : La valeur 'CRS703' n'est pas un facet valide par rapport à l'énumération [CRS701, CRS702]. Il doit s'agir d'une valeur provenant de l'énumération.

2ème Erreur - Ligne 13 Colonne 54

CV02: cvc-type.3.1.3 : La valeur 'CRS703' de l'élément 'crs:MessageTypeIndic' n'est pas valide.

Les informations relatives aux anomalies constatées sont fournies à titre indicatif et ne sont pas exhaustives. Il vous appartient de vous référer au cahier des charges TD/Bilatéral correspondant, pour vous assurer que le fichier ne contient pas d'autres anomalies du même type.

- Horodatage : le 03/02/2017 à 09h32m44s
- Référence DGFIP : d6ddb99b-4942-4e9a-b12f-b7308f9fb181
- Nom du fichier déposé : 1.202-Fichier\_de\_donnees\_avec\_MessageTypeIndic = CRS\_703\_.xml
- Clé de contrôle : ffb3670ae02a93f5aae35d6d257b8937

➤ SAUVEGARDER AU FORMAT PDF

➤ QUITTER

## Descriptif du compte rendu de 2<sup>ème</sup> niveau

Le schéma XML est disponible sur le site de l'OCDE (<https://www.oecd.org/ctp/exchange-of-tax-information/CRS-Schema-v2.0.zip>).

Les règles de nommage des 3 fichiers présents dans le mail CRM de 2<sup>ème</sup> niveau sont :

- chaîne « CRS-DAC2\_Contrôles2nd niveauCR » ;
- valeur de resultatValidation (accepte ou rejete) ;
- horodatage = plus ancien evenement.date\_evenement tel que evenement.type\_evenement='CHKDON'> (Le time stamp correspond à yyyy-mm-dd hh:mm:ss :ms concaténeré) ;
- extension : « .xml ».

**Le nom est identique pour le fichier PDF et CSV sauf pour l'extension.**

**Exemple : CRS-**

*DAC2\_Controles2nd\_niveau\_Synthese\_Echange\_accepte\_200720222518647.xml (avec également CRS-  
DAC2\_Controles2nd\_niveau\_Synthese\_Echange\_accepte\_200720222518647 .pdf et CRS-  
DAC2\_Controles2nd\_niveauC\_Synthese\_Echange\_accepte\_200720222518647 .csv).*

### Exemple de compte rendu 2<sup>ème</sup> niveau

#### CR d'acceptation :

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="true"?><CRSStatusMessage_OECD  
xmlns="urn:oe.cd:ties:cs.m:v2">  
<MessageSpec>  
<TransmittingCountry>FR</TransmittingCountry>  
<ReceivingCountry>FR</ReceivingCountry>  
<MessageType>CRSMessageStatus</MessageType>  
<MessageRefId>FR_2020_DGFIP_000001539</MessageRefId>  
<Timestamp>2021-12-20T18:20:50.026</Timestamp>  
</MessageSpec>  
<CrsStatusMessage>  
<OriginalMessage>  
<OriginalMessageRefID>IF_2020_324317632_00700</OriginalMessageRefID>  
</OriginalMessage>  
<ValidationErrors/>  
<ValidationResult>  
<Status>Accepted</Status>  
<ValidatedBy>2.0</ValidatedBy>  
</ValidationResult>  
</CrsStatusMessage>  
</CRSStatusMessage_OECD>
```

#### CR de rejet :

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="true"?>  
<CRSStatusMessage_OECD  
xmlns="urn:oe.cd:ties:cs.m:v2"><MessageSpec><TransmittingCountry>FR</  
TransmittingCountry><ReceivingCountry>FR</  
ReceivingCountry><MessageType>CRSMessageStatus</  
MessageType><MessageRefId>FR_2020_DGFIP_000001726</  
MessageRefId><Timestamp>2021-12-20T17:42:32.596</Timestamp></  
MessageSpec><CrsStatusMessage><OriginalMessage><OriginalMessageRefID>IF_2020_3433  
19032_00163</OriginalMessageRefID></OriginalMessage><ValidationErrors><RecordError>  
<Code>1</Code>  
<Details>MessageRefID déjà utilisé</Details>  
<DocRefIDInError>Tous les enregistrements de votre fichier sont en  
echec</DocRefIDInError></RecordError><RecordError><Code>11</Code><Details>DocRefI  
D déjà Utilisé</Details><DocRefIDInError>IF_2020_324317032_00193-54619600001-1546856-  
CRS103</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF_2020_324317032_00193-54685600001-  
1536156-CRS101</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF_2020_323377032_02193-  
70742155026-1546156-CRS103</  
DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF_2020_324317032_00193-70742156026-1546156-
```



CRS101</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_323717032\_00293-70580955018-1501984-CRS102</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_324317032\_00183-70357523010-1205211-CRS102</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_323317732\_02193-61121801713-1569558-CRS101</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_324317032\_00293-G0546156COT07EURXCAT-1536156-CRS103</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_324317032\_00193-G0551889CAT06EURXCAT-1451867-CRS102</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_324317032\_00293-60866503011-1551867-CRS102</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_323318032\_00393-11208200002-112042-CRS103</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_363317032\_00193-11205200002-112042-CRS101</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_337317032\_00193-01737500021-17375-CRS101</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_323417032\_00193-01737600002-17375-CRS101</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_329317032\_00193-G0546156CAR07EURXCAT-1546156-CRS101</DocRefIDInError></RecordError><RecordError><Code>13</Code><Details>CorrDocRefId n'est plus valide</Details><DocRefIDInError>IF\_2020\_323317032\_00183-54615604001-1546156-CRS103</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_323417032\_00193-54617600001-1546156-CRS101</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_383317032\_00193-70742151036-1546156-CRS103</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_323317032\_00193-70842151026-1546156-CRS101</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_323317032\_00193-70520955018-1501984-CRS102</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_323317632\_00193-70357503010-1205211-CRS102</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_323317032\_00193-61721801013-1569578-CRS101</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_323317932\_00193-G0546176CAT07EURXCAT-1546156-CRS103</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_324317032\_00193-G0547156CAT07EURXCAT-1546156-CRS101</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_323327032\_00193-G0551869CAT06EURXCAT-1551867-CRS102</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_323317032\_00193-60886303011-1551867-CRS102</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_323417032\_00193-11204300002-112042-CRS103</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_322317032\_00193-11204200002-112042-CRS101</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_323317032\_00193-01736500001-17375-CRS101</DocRefIDInError><DocRefIDInError>IF\_2020\_323317032\_00193-01737520002-17375-CRS101</DocRefIDInError></RecordError><RecordError><Code>19</Code><Details>Algorithmes, structure, format du TIN</Details><DocRefIDInError>IF\_2020\_324317032\_00193-70507955018-1501984-CRS102</DocRefIDInError></RecordError></ValidationErrors><ValidationResult><Status>Rejected</Status><ValidatedBy>2.0</ValidatedBy></ValidationResult></CrsStatusMessage></CrsStatusMessage\_OECD>

## Description des balises :

### <csm:MessageSpec>

<TransmittingCountry> = FR

<ReceivingCountry> = FR

<csm:MessageType>CRSMessageStatus</csm:MessageType>

<MessageRefID> = Concaténation des éléments suivants, séparés par un « \_ » :

- "FR"

- millésime (année fiscale à laquelle se rapporte le fichier transmis par l'IF)

- DGFIP

- Numéro séquentiel unique sur 9 caractères numériques

### body

<OriginalMessage><OriginalMessageRefID> = MessageRefId du fichier

<ValidationErrors><FileError><Code> = en cas d'échec d'un contrôle de 2<sup>nd</sup> niveau, le code erreur est valorisé dans cette balise (il s'agit ici de contrôle entraînant le rejet du fichier.)

<ValidationErrors><FileError><Details> = cette balise est valorisée par la description du contrôle en échec (Cf. Cahier des charges de collecte)

<ValidationErrors><RecordError><Code> = en cas d'échec d'un contrôle de 2<sup>nd</sup> niveau, le code erreur est valorisé dans cette balise

<ValidationErrors><RecordError><Details> = cette balise est valorisée par la **description du contrôle** en échec

avec comme attribut le language= FR

<ValidationErrors><RecordError><DocRefIDInError> = DocRefID de collecte en erreur (répétable)

<ValidationErrors><RecordError><FieldsInError> = balise en erreur (répétable)

<ValidationResult> = «Rejected» (si erreur contrôle entraînant le rejet du fichier) ou «Accepted» si aucune erreur ou si un ou plusieurs enregistrement(s) en erreur contrôle de niveau enregistrement.

<ValidatedBy> = 2.0

## 5.2 Caractéristiques des fichiers

### 5.2.1 Conventions de nommage du fichier XML

**Les caractères accentués, caractères spéciaux (\, /, \*, ?, «, <, >, |, œ, €, ', @, etc.) ou caractères de contrôle ne sont pas autorisés dans les noms de fichier à déposer.**

Hormis ces contraintes, aucun nommage n'est imposé.

### 5.2.2 Format du fichier

Le fichier doit être de type texte respectant la syntaxe XML (cf. §5.2.5 **Encodage du fichier XML**), non crypté ni protégé par mot de passe. Il est fortement recommandé de suffixer le fichier, avant compression, avec l'extension « .xml ».

Tout autre type de fichier n'est pas autorisé et est rejeté, en particulier les fichiers aux formats PDF, XLS, XLSX, ODS, DOC, DOCX, ODT, MP3, etc. (cf. §5.3 Contrôles).

### 5.2.3 Compression

Le fichier peut être compressé au format GZIP. Le choix de l'outil de compression est libre dès lors qu'il reste conforme à l'implémentation standard zlib v1.2.3 ou supérieure (cf. <http://zlib.net/>).

### 5.2.4 Taille maximum du fichier

La taille du fichier ne pourra pas excéder 100 méga-octets avant compression. La taille maximale du message ne peut excéder 32 000 enregistrements (account reports).

### 5.2.5 Encodage du fichier XML

Le fichier sera encodé en UTF-8 sans BOM (Byte-Order Mark).

### 5.2.6 Structure du fichier XML

La structure du fichier XML doit être conforme aux recommandations XML et XML Schemas 2.0 du World Wide Web Consortium (W3C).

### 5.2.7 Structure du fichier XML

#### 5.2.7.1 Prologue du fichier XML

Le prologue comporte obligatoirement et seulement la déclaration XML comprenant les attributs « version » et « encoding ». La première ligne du fichier sera, par exemple :

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
```

La présence de l'attribut définissant l'encodage est indispensable. En son absence, le fichier est rejeté lors du dépôt. Il en est de même en cas d'encodage non UTF-8 (cf. §5.3.1.1 **Contrôles Fichier, contrôle CF15**).

Les instructions de traitement et les déclarations de type de document (DTD) sont interdites. En revanche, le fichier n'est pas rejeté si des commentaires sont présents dans le prologue.

#### 5.2.7.2 Arbre des éléments

Celui-ci sera conforme aux schémas XML que l'on peut obtenir à l'URL <https://www.oecd.org/ctp/exchange-of-tax-information/CRS-Schema-v2.0.zip>

Sous réserve de la technologie utilisée, un schéma XML peut à la fois être employé pour :

- l'élaboration du code permettant de générer un fichier XML ;
- la validation d'un fichier XML.

Dès lors, l'archive A-schéma\_collecte\_CRS\_2021\_DGFiP.zip comporte le schéma permettant de générer un fichier de collecte et de le contrôler indifféremment qu'il soit un dépôt de test ou un dépôt réel.

La DGFIP attire l'attention des IF sur le fait que les **fichiers test** ne sont **pas acceptés en environnement de production** (rejet de 1<sup>er</sup> niveau). Réciproquement, les **fichiers de production** ne sont **pas acceptés en environnement de test**.

## 5.2.8 Éléments non autorisés dans le fichier XML

### 5.2.8.1 Caractères non autorisés

L'utilisation des caractères apostrophe (') , double tiret (--) et dièse (#) est interdite :

- il n'existe actuellement aucune chaîne de caractères de substitution pour le double tiret (--) et le dièse (#).

La suite de caractères slash astérisque (/\*) est interdite.

**Le caractère spécial simple quote fermante › (&#155) est interdit.**

Les caractères esperluette (&) et inférieur à (<) de la syntaxe XML sont interdits comme valeur d'élément ou d'attribut et les substitutions suivantes doivent être appliquées :

- le caractère esperluette (&) doit être remplacé par la notation **&amp;**;
- le caractère inférieur (<) doit être remplacé par la notation **&lt;**;

Il est recommandé de suivre les bonnes pratiques du W3C XML Schema dans les valeurs d'élément ou d'attribut et d'appliquer les substitutions suivantes :

- le caractère supérieur (>) peut être remplacé par la notation **&gt;**;
- le caractère guillemet droit (") peut être remplacé par la notation **&quot;**.

### 5.2.8.2 Autres éléments non autorisés

Les fichiers XML ne doivent par ailleurs comporter aucun des éléments suivants :

- liens hypertextes ;
- composants JavaScript ;
- fichiers exécutables ;
- fichiers d'archives compressés.

## 5.3 Contrôles

Les contrôles sont réalisés en trois phases :

- les contrôles dits de premier niveau fournissent une validation synchrone à l'utilisateur pour les règles portant sur la nature du fichier et sa validation au regard d'un schéma XML ;
- les contrôles dits de second niveau fournissent un compte rendu portant sur les règles métiers de collecte par la DGFIP ;
- les contrôles dits de troisième niveau sont des contrôles opérés par l'État destinataire des déclarations. Ils génèrent un compte rendu à destination de la DGFIP qui a la

charge de son exploitation. Ainsi, un troisième type de CRA peut être transmis ultérieurement à l'utilisateur.

Précision : il n'y a pas d'AD pour cette troisième phase.

### 5.3.1 Contrôles de premier niveau

Les contrôles sont réalisés successivement en trois étapes dans l'ordre :

- Exploitabilité du fichier : les contrôles dits « Fichier » sont identifiés par CFnn (nn = numéro) ;
- Vérification que le fichier XML est **bien formé** : contrôles dits « Validation » CV01 ;
- Vérification que le fichier XML est **valide** au regard du schéma de collecte DGFIP : contrôles dits « Validation » CV02.

L'échec d'un contrôle à une quelconque des trois étapes provoque le **rejet du fichier dans sa totalité**. Un CRA précise les causes du rejet (jusqu'à 100 anomalies). L'utilisateur du service est invité à proposer un nouveau fichier après correction des causes signalées.

Lorsqu'un fichier est rejeté en premier niveau (que ce soit CF, CV01 ou CV02), il n'y a pas de transmission à la seconde étape de validation et il n'y aura donc pas d'intégration dans le système informatique de la DGFIP. Par conséquent, en cas de rejet fichier, les DocRefID ne sont pas stockés par la DGFIP, ils sont réutilisables.

#### 5.3.1.1 Contrôles Fichier

Les contrôles fichier suivants permettent de vérifier l'exploitabilité du fichier déposé.

Numéro Contrôle	Libellé d'anomalie
CF01	Erreur bloquante fichier inexploitable « Fichier illisible »
CF11	Erreur bloquante « Fichier vide »
CF12	Erreur bloquante le fichier reçu n'est pas un fichier texte « Fichier binaire (fichier texte attendu) »
CF13	Erreur bloquante sur le fichier compressé « Fichier GZIP non conforme »
CF14	Erreur bloquante sur la taille du fichier « La taille du fichier est supérieure à la limite autorisée »
CF15	Erreur bloquante sur le fichier XML « Déclaration XML absente ou erronée du fichier »

#### 5.3.1.2 Contrôles de niveau validation CV01

Ils permettent de vérifier la conformité du fichier par rapport aux recommandations XML du W3C<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Extensible Markup Language (XML) 1.0 (Fifth Edition) : <https://www.w3.org/TR/2008/REC-xml-20081126/>

### 5.3.1.3 Contrôles de niveau validation CV02

Ils permettent de valider la structure du fichier XML au regard du présent cahier des charges (validation XSD).

Selon le contexte (période de test, dépôt en réel), l'ensemble de schémas est différent.

Chaque ensemble de fichiers XSD constitue le schéma de collecte DGFIP. Le schéma de collecte est issu du schéma CRS v2.0 dont la description est dans le document de la norme CRS référencé et disponible sur internet (cf.§3.1 et §3.1.1). Les règles sont identiques à celles décrites dans la norme CRS à l'exception de celles portant sur les éléments suivants :

Élément	Règle
MessageRefId (l. Message Header p.252)	<p>La valeur de l'élément est composée de quatre parties séparées par un tiret bas '_'</p> <p>La première partie est la chaîne fixe composée de deux caractères IF.</p> <p>La seconde partie est une chaîne de quatre caractères représentant un nombre entier de 2010 à 2099.</p> <p>Les troisième et quatrième parties sont libres. Toutefois la troisième partie ne devra pas comporter le caractère de séparation '_' au risque de voir celle-ci tronquée.</p> <p>La valeur de l'élément ne devra pas dépasser 170 caractères.</p>
CorrMessageRefId (l. Message Header p.253)	<p>La présence de cet élément dans l'élément MessageSpec et DocSpec constitue un motif de rejet.</p>
Type de nom (attribut nameType) (§IIc – NamePerson_Type p.256)	<p>Le type de nom doit correspondre à une valeur autorisée. La valorisation par OECD201 n'est pas autorisée.</p>
MessageTypeIndic (l. Message Header p.253)	<p>Les seules valeurs autorisées sont CRS701 et CRS702. La présence de la valeur « CRS703 » sera un motif de rejet.</p>
TIN (§IIb. TIN_Type p.255)	<p>L'élément TIN n'est pas obligatoire si l'IF n'en dispose pas. S'il est présent sa valeur doit contenir au moins un caractère différent de l'espace '&amp;#20;' et de la tabulation '\t' et ne doit pas contenir de saut de ligne '\n' ni de retour chariot '\r'.</p>
Attribut « issuedBy » de l'élément « TIN » (§IIb. TIN_Type p.255)	<p>L'attribut « issuedBy » de l'élément « TIN » est obligatoire dès lors que ce dernier est présent.</p> <p><i>À défaut d'information sur le pays d'émission du TIN, le pays signalé en tant que resCountryCode doit être renseigné dans cette balise.</i></p>
IN (§IIIb. Entity IN p.261)	<p>L'élément IN n'est pas obligatoire, mais s'il est présent sa valeur doit contenir au moins un caractère différent de l'espace '&amp;#20;' et de la tabulation '\t' et ne doit pas contenir de saut de ligne '\n' ni de retour chariot '\r'.</p>
« Name » des éléments	<p>La valeur doit contenir au moins un caractère différent de l'espace '&amp;#20;' et de la tabulation '\t' et ne doit pas contenir de saut de</p>

« OrganisationParty_Type » (§IIIc – OrganisationParty_Type p.262)	ligne '\n' ni de retour chariot '\r'.
« LastName » des éléments « NamePerson_Type » (§IIc – NamePerson_Type p.257)	La valeur doit contenir au moins un caractère différent de l'espace '&#20;' et de la tabulation '\t' et ne doit pas contenir de saut de ligne '\n' ni de retour chariot '\r'.
« AddressFix.City » des éléments de type « Address_Type » (§IIId – Address_Type p.259)	Si « AddressFix » est sélectionnée, la valeur du champ « City » doit contenir au moins un caractère différent de l'espace '&#20;' et de la tabulation '\t' et ne doit pas contenir de saut de ligne '\n' ni de retour chariot '\r'.
Élément	Règle
"AddressFree" des éléments de type "Address_Type" (§IIId – Address_Type p.258)	Si « AddressFree » est sélectionnée, la valeur doit contenir au moins un caractère différent de l'espace '&#20;' et de la tabulation '\t' et ne doit pas contenir de saut de ligne '\n' ni de retour chariot '\r'.  Le séparateur utilisé pour délimiter les différents éléments peut être un espace ou une barre oblique '/' mais en aucun cas un retour chariot.
DocTypeIndic (Recommandations techniques §3, p.272)	En période de tests et sur la plateforme dédiée, les seules valeurs autorisées sont 'OECD10', 'OECD11', 'OECD12', et 'OECD13'. Pour un dépôt en réel sur la plateforme de production, les seules valeurs autorisées sont 'OECD0', 'OECD1', 'OECD2', et 'OECD3'.
DocRefId (Recommandations techniques §4, p.273)	La valeur de l'élément est composée de 1 à 200 caractères appartenant aux seules listes suivantes : - les chiffres de 0 à 9 ; - les lettres minuscules de a à z et les lettres majuscules de A à Z ; - les caractères '+' (signe plus), ',' (virgule), '-' (trait d'union), '.' (point), ':' (deux points), '=' (égal), '_' (tiret bas).  Précision : les autres caractères tel que l'espace '&#x20;' ou autres marques sont interdites et constitueront un motif de rejet.
CorrDocRefId (Recommandations techniques §4, p.273)	Idem que l'élément DocRefId ci-dessus.

Les contrôles de niveau « Validation » sont réalisés grâce à des analyseurs (parseurs) XML et XSD schémas.

### 5.3.2 Contrôles de second niveau (enregistrement par enregistrement)

À ce niveau, le rejet peut s'opérer à plusieurs niveaux :  
- au niveau du message (cf. code erreur 1) ;

- au niveau du ReportingFI ;
- au niveau de l'enregistrement Account Report.

Le stockage de toutes les références DocRefID est opéré dès lors que le message n'est pas rejeté, afin d'assurer un chaînage avec les éventuels prochains dépôts. Si un enregistrement est rejeté, il doit être corrigé par un CorrDocRefID, puisque le DocRefID a été stocké et a un statut qu'il convient de corriger. Dans le cas où une ReportingFI a été rejeté, les DocRefID des AccountReport ne sont pas réutilisables.

A la suite des contrôles de second niveau, un compte rendu exhaustif est transmis par mail à l'adresse enregistrée dans un délai de 72 heures après le dépôt du fichier par une IF et sa validation en premier niveau. En cas de non-réception de compte rendu, il est possible de l'obtenir en contactant l'assistance dédiée aux échanges automatiques.

### 5.3.2.1 Liste de contrôles

Code erreur	Contrôle	Description du contrôle	Conséquence
1	MessageRefID déjà utilisé	La référence du MessageRefID a déjà été utilisée pour un précédent message déjà reçu.	Rejet du message (rejet « file ») avec indication des autres motifs d'erreurs éventuellement trouvées.
2	Numéro du compte IBAN	Le numéro de compte « AccountNumber » ne respecte pas la structure IBAN alors que le type de compte « AcctNumberType » est OECD601.	Rejet de l'enregistrement « Account report » associé
3	Numéro de compte ISIN	Le numéro de compte « AccountNumber » ne respecte pas la structure ISIN alors que le type de compte « AcctNumberType » est OECD603.	Rejet de l'enregistrement « AccountReport » associé
4	Solde du compte négatif	Le solde du compte « AccountBalance » est inférieur à zéro. Le solde doit être supérieur ou égal à zéro.	Rejet de l'enregistrement « AccountReport » associé
5	Solde du compte clos	Le solde du compte « AccountBalance » doit être égal à zéro lorsque le compte a été clôturé (attribut « ClosedAccount » de « AccountNumber »).	Rejet de l'enregistrement « AccountReport » associé
6	Le titulaire du compte ne doit pas être renseigné	Ne pas utiliser la balise « ControllingPerson » quand le titulaire du compte est une entité « Organisation » et que le type de titulaire « AcctHolderType » est CRS102 (Personne devant faire l'objet d'une déclaration) ou CRS 103 (Entité non financière passive qui est une Personne devant faire l'objet d'une déclaration).	Rejet de l'enregistrement « AccountReport » associé
7	Le titulaire du	La balise « ControllingPerson » doit être	Rejet de l'enregistrement



	compte doit être renseigné	renseignée quand le titulaire du compte est une entité « Organisation » et que le type de titulaire « AcctHolderType » est CRS101 (Entité non financière passive pour laquelle une ou plusieurs Personne(s) devant faire l'objet d'une déclaration est ou sont Personne(s) détenant le contrôle).	« AccountReport » associé
8	Pays ou territoires de résidence	Au moins un des États ou territoires de résidence du titulaire d'un compte ou de la personne physique qui contrôle le titulaire de compte, doit faire partie de la liste des États ou territoires donnant lieu à transmission d'informations.	Rejet de l'enregistrement « AccountReport » associé
9	Date de naissance	La date de naissance n'est pas conforme. La date ne peut être antérieure au 1 <sup>er</sup> janvier 1901, ni postérieure au 31 décembre de l'année millésime de déclaration (année de la balise ReportingPeriod).	Rejet de l'enregistrement « AccountReport » associé
10	Déclaration de compte	Une déclaration de compte « AccountReport » doit être renseignée (sauf en cas de correction de l'élément « ReportingFI »).	Rejet de l'enregistrement « Reporting FI »
11	DocRefID déjà utilisé	La référence d'enregistrement « DocRefID » est déjà utilisée par un autre enregistrement.	<b>Rejet du message (rejet « file »)</b>
12	CorrDocRefId inconnu	CorrDocRefID ne correspond à aucun enregistrement <DocRefId> connu.	Rejet de l'enregistrement « ReportingFI » et/ou des enregistrements « AccountReport » associés*
13	CorrDocRefId n'est plus valide	CorrDocRefID fait référence à un enregistrement qui n'est plus valide.	Rejet de l'enregistrement « ReportingFI » et/ou des enregistrements « AccountReport » associés*

\* Rejet de l'enregistrement « ReportingFI » et de tous les enregistrements « AccountReport » associés si la référence rejetée concerne la « ReportingFI ».

Rejet de l'enregistrement « AccountReport » si la référence rejetée concerne le seul « AccountReport ».

Code erreur	Contrôle	Description du contrôle	Conséquence
14	CorrDocRefId pour un nouvel enregistrement	Il ne faut pas spécifier de CorrDocRefID pour un nouvel enregistrement (DocTypeIndic1).	Rejet de l'enregistrement « ReportingFI » et/ou des enregistrements « AccountReport » associés*
15	CorrDocRefId absent	La référence CorrDocRefID est absente pour un DocTypeIndic 2 ou 3.	Rejet de l'enregistrement « ReportingFI » et/ou des enregistrements « AccountReport » associés*
16	Option de	L'option de renvoi « Resend » (« Resend	Rejet de l'enregistrement

	renvoi	Data » et « Resend Test Data ») ne peut être utilisée que pour un élément « ReportingFI » déjà reçu.	« ReportingFI » et/ou des enregistrements « AccountReport » associés*
17	Suppression du ReportingFI	L'IF déclarante « ReportingFI » peut être supprimée si toutes les déclarations de comptes liées sont individuellement supprimées.	rejet de l'enregistrement « ReportingFI »
18	CorrDocRefId deux fois dans le même message	La même référence « CorrDocRefID » ne peut pas être corrigée ou effacée deux fois dans le même message. Par défaut, seule la 1 <sup>ère</sup> référence est acceptée.	Rejet du « ReportingFI » et/ou des enregistrements « AccountReport » associés*
19	Algorithme, structure, format du TIN	L'algorithme, la structure et/ou le format du TIN sont invalides.	Pas de rejet - non bloquant
20	Pays de compte non documenté	Le code du pays de résidence « ResCountryCode » doit être FR ou BL pour un compte non documenté.	Rejet de l'« AccountReport »
21	ResCountryCo de du ReportingFI	Le ResCountryCode du ReportingFI doit correspondre à « FR » ou « BL ».	Rejet du « ReportingFI » et des enregistrements « AccountReport » associés
22	Numéro de compte	La balise « AccountNumber » n'est pas, ou mal, renseignée.	Rejet de l'enregistrement « AccountReport » associé
23	ResCountryCo de du ReportingFI	En cas de déclaration multi-déclarants, la valeur de la balise ResCountryCode doit être identique pour tous les ReportingFI	Rejet du « ReportingFI » et des enregistrements « AccountReport » associés

\* Rejet de l'enregistrement « ReportingFI » et de tous les enregistrements « AccountReport » associés si la référence rejetée concerne la « ReportingFI ».

Rejet de l'enregistrement « AccountReport » si la référence rejetée concerne le seul « AccountReport ».

### 5.3.2.2 Format du compte rendu de validation de second niveau

Pour chaque fichier déposé ayant passé avec succès les contrôles de premier niveau, un compte rendu de second niveau est généré à l'issue des contrôles. Ce compte rendu contient la référence au fichier déposé (MessageRefID) et donne le statut d'acceptation du fichier (cf. annexe 1) :

- soit le fichier est accepté sans aucune erreur ;
- soit le fichier est accepté avec des réserves non bloquantes (liste exhaustive des enregistrements en erreurs) ;
- soit le fichier est accepté avec des réserves bloquantes (liste exhaustive des enregistrements en erreurs) ;
- soit le fichier est rejeté (rejet du message).

Le schéma XML utilisé répond au besoin de détail et d'exhaustivité en présentant pour chaque erreur au moins :

- la référence de l'enregistrement concerné (ReportingFI ou AccountReport) ;
- le code de l'erreur ;
- les balises XML concernées.

Ce schéma est utilisé pour les retours à la suite d'un dépôt.

Le fichier est transmis par courriel à l'adresse renseignée lors du dépôt dans Télé-TD. Si le compte rendu de second niveau dépasse une certaine taille, l'archive est découpée et envoyée en plusieurs mails numérotés.

En plus de ce fichier XML, un tableau de synthèse qui présente le nombre d'erreurs par motif sera inclus dans le courriel.

### 5.3.3 Demandes de correction à la suite d'un retour des États et territoires donnant lieu à transmission d'informations

Les éventuelles demandes de corrections à la suite d'un retour des juridictions partenaires après transmission des données déposées par les IF, sont transmises par courriel à l'adresse renseignée lors du dépôt dans Télé-TD. Les IF ont un délai de 60 jours pour déposer un fichier correctif.

## 5.4 Calendrier prévisionnel

Les jalons de la campagne de collecte des déclarations sont les suivants :

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA CAMPAGNE 2022

- 
- **8 mars 2022 à 10 heures** : ouverture du service en ligne spécialisé Tiers déclarants (Télé-TD) pour les fichiers d'essai.
- **3 mai 2022 à 10 heures** : ouverture du service en ligne spécialisé Tiers déclarants (Télé-TD) pour la prise en charge des fichiers CRS/DAC2.
- **31 juillet 2022** : Date réglementaire limite de dépôt des déclarations CRS/DAC2 valides au sens des schémas XSD applicables.
- **2 août 2022 à 18 heures** : fermeture du service en ligne spécialisé Tiers déclarants (Télé-TD) pour la prise en charge des fichiers CRS/DAC2.
- **3 octobre 2022 à 10 heures** : réouverture du service en ligne spécialisé Tiers déclarants (Télé-TD) pour la prise en charge des fichiers CRS/DAC2.
- **19 décembre 2022 à 18 heures** : fermeture de la plateforme de tests et du service en ligne spécialisé Tiers déclarants (Télé-TD) pour la prise en charge des fichiers CRS/DAC2.

L'attention des IF est appelée sur le fait qu'il est fortement déconseillé de déposer les derniers jours de la campagne : si votre dépôt échoue ou contient des erreurs, il ne sera plus possible de déposer vos fichiers après la date de fermeture du portail.

**En cas de dépôt hors délai, l'amende fiscale prévues au 5 du I de l'article 1736 du Code général des impôts peut être appliquée.**

## 5.5 Fichiers d'essai

À partir du **8 mars 2022**, le service en ligne Tiers déclarants (Télé-TD) est mis à la disposition des IF pour leur permettre de tester le dépôt de(s) déclaration(s).

Afin d'éviter tout risque de traitement inapproprié, **les déclarations CRS déposées durant la période de test devront impérativement être de type OECD10, OECD11, OECD12, OECD13.**

**Les fichiers d'essai déposés pendant la période de test ne valent pas dépôt réel.**

**Les dépôts sur ce portail de test sont purgés tous les quinze jours.**

Des données réelles, notamment concernant le TIN, peuvent être utilisées sur la plateforme de tests. Cependant, la DGFIP rappelle qu'il est indispensable de prévoir des clauses de confidentialité dans l'usage de ces données, notamment avec des prestataires externes.

## 5.6 Assistance

Lors du processus de dépôt d'une déclaration CRS sur le service en ligne Télé-TD, l'émetteur du fichier est invité à désigner le correspondant qui est pris en compte par l'administration fiscale pour assurer le suivi des questions relatives à l'exploitation du fichier.

Il est donc important de renseigner précisément les rubriques « CORRESPONDANT RESPONSABLE » qui désigne l'interlocuteur privilégié du service d'assistance pour ce dépôt.

Les déclarants confrontés à des problèmes spécifiques ont la possibilité de contacter l'assistance directe de l'établissement de services informatiques (ESI) de NEVERS. Ses coordonnées sont les suivantes :

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
ÉTABLISSEMENT DE SERVICES INFORMATIQUES  
BP 709  
58007 NEVERS CEDEX  
téléphone : 0809 400 230**

## 6 ANNEXES

### 6.1 Liste définitive des États et territoires donnant lieu à transmission d'informations au titre des revenus 2021

Afrique du Sud	ZA	Grèce	GR	Nouvelle-Zélande	NZ
<b>Albanie</b>	<b>AL</b>	Grenade	GD	Pakistan	PK
Allemagne	DE	Groenland	GL	Panama	PA
Andorre	AD	Guernesey	GG	Pays-Bas	NL
Antigua-et-Barbuda	AG	Hong-Kong	HK	Pérou	PE
Arabie Saoudite	SA	Hongrie	HU	Pologne	PL
Argentine	AR	Îles Bonaire, Saba et Saint-Eustache	BQ	Portugal	PT
Australie	AU	Îles Cook	CK	Roumanie	RO
Autriche	AT	Île de Man	IM	Royaume-Uni	GB
Azerbaïdjan	AZ	Îles Féroé	FO	Sainte-Lucie	LC
Barbade	BB	Inde	IN	Saint-Marin	SM
Belgique	BE	Indonésie	ID	Seychelles	SC
Brésil	BR	Irlande	IE	Singapour	SG
Bulgarie	BG	Islande	IS	Slovaquie	SK
Canada	CA	Israël	IL	Slovénie	SI
Chili	CL	Italie	IT	Suède	SE
Chine	CN	Japon	JP	Suisse	CH
Chypre	CY	Jersey	JE	Tchéquie <sup>4</sup>	CZ
Colombie	CO	<b>Kazakhstan</b>	<b>KZ</b>	Turquie	TR
Corée du Sud	KR	Lettonie	LV	Uruguay	UY
Costa-Rica	CR	Liechtenstein	LI		
Croatie	HR	Lituanie	LT		
Curaçao	CW	Luxembourg	LU		
Danemark	DK	Malaisie	MY		
<b>Équateur</b>	<b>EC</b>	Malte	MT		
Espagne	ES	Maurice	MU		
Estonie	EE	Mexique	MX		
Fédération de Russie	RU	Monaco	MC		
Finlande	FI	<b>Nigéria</b>	<b>NG</b>		
Gibraltar	GI	Norvège	NO		

<sup>4</sup> Changement de dénomination de la République Tchèque.

## 6.2 Codes ISO particuliers

Conformément aux exigences de l'UE, les ResCountryCode doivent obligatoirement être conformes au tableau suivant :

1	2	3	4	5	6	8
Autorité compétente	Territoire concerné	Dispositif DAC 2	Dispositif CRS	ResCountryCode du ReportingFI (corps du message)	ResCountryCode ou CountryCode dans le ReportingGroup (corps du message)	Date de l'échange
France	Guadeloupe	OUI	OUI	FR	/	2017
	Guyane	OUI	OUI	FR	/	2017
	Martinique	OUI	OUI	FR	/	2017
	Réunion	OUI	OUI	FR	/	2017
	Mayotte	OUI	OUI	FR	/	2017
	Saint-Martin	OUI	<b>NON</b>	FR	/	2017
	Saint-Barthélemy	OUI	<b>NON</b>	BL	/	2017
	Nouvelle-Calédonie	<b>NON</b>	<b>OUI</b>	NC	/	2020
Pays-Bas	Bonaire	<b>NON</b>	OUI	/	BQ	2017
	Saint Eustache	<b>NON</b>	OUI	/	BQ	2017
	Saba	<b>NON</b>	OUI	/	BQ	2017
	Aruba	<b>NON</b>	OUI	/	AW	--
	Curacao	<b>NON</b>	OUI	/	CW	2018
	Saint-Marteen	<b>NON</b>	OUI	/	SX	--
Espagne	Îles Canaries	OUI	OUI	/	ES	2017
Royaume-Uni	Gibraltar	<b>NON</b>	<b>OUI</b>	/	<b>GI</b>	<b>2017</b>
Portugal	Les Açores	OUI	OUI	/	PT	2017
	Madère	OUI	OUI	/	PT	2017
Finlande	Åland	OUI	OUI	/	FI	2017

## 6.3 Exemples de fichiers XML

Ces exemples de fichiers XML sont fournis à titre indicatif et ne sont pas représentatifs de cas d'utilisation réels. Ils sont valides d'un point de vue schéma, ce qui ne signifie pas qu'ils sont valides vis-à-vis des contrôles de second niveau.

### 6.3.1 Exemple 1 : fichier contenant une déclaration initiale de deux comptes (OECD1).

Cet exemple présente le cas de la déclaration initiale par la banque Zed de deux comptes détenus par des personnes physiques multi-résidentes.

La déclaration est de type OECD1.

Données de la déclaration initiale :

IF DECLARANTE	
<b>Nom</b>	Banque Zed
<b>Adresse</b>	14 rue des Dahlias – 75000 PARIS
<b>SIRET</b>	12345678912345
CLIENT PERSONNE PHYSIQUE À DÉCLARER (1)	
<b>Nom</b>	LOPEZ
<b>Prénom</b>	Juan
<b>Adresse 1 (Espagne - ES)</b>	Avenida de San Luis, 12-13 – 28033 MADRID
<b>Adresse 2 (Mexique - MX)</b>	Urion 30 – Col. Tlatilco – 02860 MEXICO
<b>Adresse 3 (Belgique - BE)</b>	163 avenue de Philippeville – 6001 MARCINELLE
<b>Numéro de compte</b>	FR3812345987650257181259066
<b>TIN (ES)</b>	01234567-X
<b>TIN (MX)</b>	548987213Z
<b>Solde de compte au 31/12/2021</b>	2000000€
CLIENT PERSONNE PHYSIQUE À DÉCLARER (2)	
<b>Nom</b>	SANCHEZ
<b>Prénom</b>	Pedro
<b>Adresse 1 (Espagne - ES)</b>	17 calle Los Acebos – 33008 OVIEDO
<b>Numéro de compte</b>	FR3001001252321478126350420
<b>TIN (ES)</b>	00000051T
<b>TIN (BE)</b>	Inconnu
<b>Solde de compte au 31/12/2021</b>	700000



```

<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<crs:CRS_OECD version="2.0" xmlns:cfc="urn:oe.cd:ties:commontypesfatcacrsv2" xmlns:crs="urn:oe.cd:ties:crsv2" xmlns:ftc="urn:oe.cd:ties:fatcav1"
xmlns:iso="urn:oe.cd:ties:isocrstypesv1" xmlns:stf="urn:oe.cd:ties:crsstfv5" xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
xsi:schemaLocation="urn:oe.cd:ties:crsv2 CrsXML_v2.0_DGFiP.xsd">
  <crs:MessageSpec>
    <crs:SendingCompanyIN>12345678912345</crs:SendingCompanyIN>
    <crs:TransmittingCountry>FR</crs:TransmittingCountry>
    <crs:ReceivingCountry>FR</crs:ReceivingCountry>
    <crs:MessageType>CRS</crs:MessageType>
    <crs:MessageRefId>IF_2021_12345678912345_M199099887254</crs:MessageRefId>
    <crs:MessageTypeIndic>CRS701</crs:MessageTypeIndic>
    <crs:ReportingPeriod>2021-12-31</crs:ReportingPeriod>
    <crs:Timestamp>2022-05-22T22:38:00</crs:Timestamp>
  </crs:MessageSpec>
  <crs:CrsBody>
    <crs:ReportingFI>
      <crs:ResCountryCode>FR</crs:ResCountryCode>
      <crs:IN INType="TIN" issuedBy="FR">12345678912345</crs:IN>
      <crs:Name>Banque Zed</crs:Name>
      <crs:Address>
        <cfc:CountryCode>FR</cfc:CountryCode>
        <cfc:AddressFree>14 rue des dahlias/75000/PARIS</cfc:AddressFree>
      </crs:Address>
      <crs:DocSpec>
        <stf:DocTypeIndic>OECD1</stf:DocTypeIndic>
        <stf:DocRefId>IF_2021_12345678912345_IF256872058</stf:DocRefId>
      </crs:DocSpec>
    </crs:ReportingFI>
    <crs:ReportingGroup>
      <crs:AccountReport>
        <crs:DocSpec>
          <stf:DocTypeIndic>OECD1</stf:DocTypeIndic>
          <stf:DocRefId>IF_2021_12345678912345_AR256872627</stf:DocRefId>
        </crs:DocSpec>
        <crs:AccountNumber AcctNumberType="OECD601">FR3812345987650257181259066</crs:AccountNumber>
        <crs:AccountHolder>
          <crs:Individual>
            <crs:ResCountryCode>BE</crs:ResCountryCode>
            <crs:ResCountryCode>ES</crs:ResCountryCode>
            <crs:ResCountryCode>MX</crs:ResCountryCode>
            <crs:TIN issuedBy="ES">01234567-X</crs:TIN>
            <crs:TIN issuedBy="MX">548987213Z</crs:TIN>
            <crs:Name>

```

```

        <crs:FirstName>Juan</crs:FirstName>
        <crs:LastName>Lopez</crs:LastName>
    </crs:Name>
    <crs:Address>
        <cfc:CountryCode>ES</cfc:CountryCode>
        <cfc:AddressFree>Avenida de San Luis, 12-13/28033 MADRID</cfc:AddressFree>
    </crs:Address>
    <crs:Address>
        <cfc:CountryCode>MX</cfc:CountryCode>
        <cfc:AddressFree>Urión 30/Col. Tlatilco/02860 MEXICO, D.F./MEXICO</cfc:AddressFree>
    </crs:Address>
    <crs:Address legalAddressType="OECD303">
        <cfc:CountryCode>BE</cfc:CountryCode>
        <cfc:AddressFix>
            <cfc:Street>Avenue de Philippeville</cfc:Street>
            <cfc:BuildingIdentifier>163</cfc:BuildingIdentifier>
            <cfc:PostCode>6001</cfc:PostCode>
            <cfc:City>Marcinelle</cfc:City>
        </cfc:AddressFix>
    </crs:Address>
    <crs:BirthInfo>
        <crs:BirthDate>1970-02-15</crs:BirthDate>
        <crs:City>Valencia</crs:City>
    </crs:BirthInfo>
</crs:Individual>
</crs:AccountHolder>
<crs:AccountBalance currCode="EUR">2000000.00</crs:AccountBalance>
<crs:Payment>
    <crs:Type>CRS502</crs:Type>
    <crs:PaymentAmnt currCode="EUR">100000.00</crs:PaymentAmnt>
</crs:Payment>
</crs:AccountReport>
<crs:AccountReport>
    <crs:DocSpec>
        <stf:DocTypeIndic>OECD1</stf:DocTypeIndic>
        <stf:DocRefId>IF_2021_12345678912345_AR25687872895</stf:DocRefId>
    </crs:DocSpec>
    <crs:AccountNumber AcctNumberType="OECD601">FR3001001252321478126350420</crs:AccountNumber>
</crs:AccountHolder>
    <crs:Individual>
        <crs:ResCountryCode>ES</crs:ResCountryCode>
        <crs:ResCountryCode>BE</crs:ResCountryCode>

```

```
<crs:TIN issuedBy="ES">00000051T</crs:TIN>
<crs:Name>
  <crs:FirstName>Pedro</crs:FirstName>
  <crs:LastName>Sanchez</crs:LastName>
</crs:Name>
<crs:Address>
  <cfc:CountryCode>ES</cfc:CountryCode>
  <cfc:AddressFree>17 Calle Los Acebos 33008 Oviedo</cfc:AddressFree>
</crs:Address>
<crs:BirthInfo>
  <crs:BirthDate>1965-03-21</crs:BirthDate>
  <crs:City>Oviedo</crs:City>
</crs:BirthInfo>
</crs:Individual>
</crs:AccountHolder>
<crs:AccountBalance currCode="EUR">700000.00</crs:AccountBalance>
</crs:AccountReport>
</crs:ReportingGroup>
</crs:CrsBody>
</crs:CRS_OECD>
```

### 6.3.2 Exemple 2 : fichier contenant une déclaration complémentaire de compte (OECD0)

Cet exemple présente le cas de la déclaration complémentaire par la banque Zed d'un compte détenu par une personne physique multi-résidente omise sur la déclaration initiale.

La déclaration est de type OECD0 pour la ReportingFI.

#### Données de la déclaration complémentaire :

IF DECLARANTE	
<b>Nom</b>	Banque Zed
<b>Adresse</b>	14 rue des Dahlias – 75000 PARIS
<b>SIRET</b>	12345678912345
CLIENT PERSONNE PHYSIQUE À DÉCLARER	
<b>Nom</b>	SVENSSON
<b>Prénom</b>	Jan-Erik
<b>Adresse 1 (Suède – SE)</b> <AddressFree>	18-20 Hamngatan – 111 77 STOCKHOLM
<b>Adresse 2 (Estonie – EE)</b> <AddressFree>	20 Toom Kuninga – 15185 TALLINN
<b>Adresse 3 (Norvège – NO)</b> <AddressFix>	25 B Karl Johansgate – 0025 OSLO
<b>Numéro de compte</b>	FR2717788589002247251897012
<b>TIN (SE)</b>	870314-2391
<b>TIN (EE)</b>	47302200234
<b>TIN (NO)</b>	Inconnu
<b>Solde de compte au 31/12/2021</b>	1255897 €
<b>Paiement de dividendes en 2021</b>	255 €
<b>Paiement d'intérêts en 2021</b>	3287 €

```

<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<crs:CRS_OECD version="2.0" xmlns:cfc="urn:oe.cd:ties:commontypesfatcacrsv2" xmlns:crs="urn:oe.cd:ties:crsv2" xmlns:ftc="urn:oe.cd:ties:fatcav1"
xmlns:iso="urn:oe.cd:ties:isocrstypesv1" xmlns:stf="urn:oe.cd:ties:crsstfv5" xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
xsi:schemaLocation="urn:oe.cd:ties:crsv2_CrsXML_v2.0_DGFiP.xsd">
  <crs:MessageSpec>
    <crs:SendingCompanyIN>12345678912345</crs:SendingCompanyIN>
    <crs:TransmittingCountry>FR</crs:TransmittingCountry>
    <crs:ReceivingCountry>FR</crs:ReceivingCountry>
    <crs:MessageType>CRS</crs:MessageType>
    <crs:MessageRefId>IF_2021_12345678912345_M1999874486344681014</crs:MessageRefId>
    <crs:MessageTypeIndic>CRS701</crs:MessageTypeIndic>
    <crs:ReportingPeriod>2021-12-31</crs:ReportingPeriod>
    <crs:Timestamp>2022-05-12T15:02:21</crs:Timestamp>
  </crs:MessageSpec>
  <crs:CrsBody>
    <crs:ReportingFI>
      <crs:ResCountryCode>FR</crs:ResCountryCode>
      <crs:IN INType="TIN" issuedBy="FR">12345678912345</crs:IN>
      <crs:Name>Banque Zed</crs:Name>
      <crs:Address>
        <cfc:CountryCode>FR</cfc:CountryCode>
        <cfc:AddressFree>14 rue des dahlias/75000/PARIS</cfc:AddressFree>
      </crs:Address>
      <crs:DocSpec>
        <stf:DocTypeIndic>OECD0</stf:DocTypeIndic>
        <stf:DocRefId>IF_2021_12345678912345_IF256872058</stf:DocRefId>
      </crs:DocSpec>
    </crs:ReportingFI>
    <crs:ReportingGroup>
      <crs:AccountReport>
        <crs:DocSpec>
          <stf:DocTypeIndic>OECD1</stf:DocTypeIndic>
          <stf:DocRefId>IF_2021_12345678912345_AR897897402587</stf:DocRefId>
        </crs:DocSpec>
        <crs:AccountNumber AcctNumberType="OECD601">FR2717788589002247251897012</crs:AccountNumber>
        <crs:AccountHolder>
          <crs:Individual>
            <crs:ResCountryCode>SE</crs:ResCountryCode>
            <crs:ResCountryCode>EE</crs:ResCountryCode>
            <crs:ResCountryCode>NO</crs:ResCountryCode>
            <crs:TIN issuedBy="SE">870314-2391</crs:TIN>
            <crs:TIN issuedBy="EE">47302200234</crs:TIN>
            <crs:Name>

```

```

        <crs:FirstName>Jan-Erik</crs:FirstName>
        <crs:LastName>Svensson</crs:LastName>
    </crs:Name>
    <crs:Address>
        <cfc:CountryCode>SE</cfc:CountryCode>
        <cfc:AddressFree>18-20 Hamngatan / Stockholm 111 77</cfc:AddressFree>
    </crs:Address>
    <crs:Address>
        <cfc:CountryCode>EE</cfc:CountryCode>
        <cfc:AddressFree>20 Toom Kuninga/15185 TALLINN</cfc:AddressFree>
    </crs:Address>
    <crs:Address>
        <cfc:CountryCode>NO</cfc:CountryCode>
        <cfc:AddressFix>
            <cfc:Street>Karl Johansgate</cfc:Street>
            <cfc:BuildingIdentifier>25 B</cfc:BuildingIdentifier>
            <cfc:PostCode>0025</cfc:PostCode>
            <cfc:City>OSLO</cfc:City>
        </cfc:AddressFix>
    </crs:Address>
    <crs:BirthInfo>
        <crs:BirthDate>1963-08-29</crs:BirthDate>
        <crs:City>Paris</crs:City>
    </crs:BirthInfo>
</crs:Individual>
</crs:AccountHolder>
<crs:AccountBalance currCode="EUR">1255897.00</crs:AccountBalance>
<crs:Payment>
    <crs:Type>CRS501</crs:Type>
    <crs:PaymentAmnt currCode="EUR">255.00</crs:PaymentAmnt>
</crs:Payment>
<crs:Payment>
    <crs:Type>CRS502</crs:Type>
    <crs:PaymentAmnt currCode="EUR">3287.00</crs:PaymentAmnt>
</crs:Payment>
</crs:AccountReport>
</crs:ReportingGroup>
</crs:CrsBody>
</crs:CRS_OECD>

```

### 6.3.3 Exemple 3 : fichier contenant des corrections de données sur un compte précédemment déclaré (OECD2).

Cet exemple présente le cas de la correction par la banque Zed d'un compte détenu par une personne physique multi-résidente précédemment déclarée (compte unique de l'exemple 2) et comportant plusieurs erreurs :

- l'adresse 2 en Estonie est annulée et remplacée par une adresse au Luxembourg ;
- le TIN estonien est annulé et remplacé par un TIN luxembourgeois ;
- le solde de compte au 31/12/2021 est porté de 1255897 € à 2558954 € ;
- le montant des dividendes payés en 2021 est porté de 255 € à 2255 €.

La déclaration est de type OECD2 pour l'Account Report modifié (cf. tableau au 4.3.2).

#### Données de la déclaration rectificative (données corrigées en rouge)

IF DECLARANTE	
<b>Nom</b>	Banque Zed
<b>Adresse</b>	14 rue des Dahlias – 75000 PARIS
<b>SIRET</b>	12345678912345
CLIENT PERSONNE PHYSIQUE À DÉCLARER	
<b>Nom</b>	SVENSSON
<b>Prénom</b>	Jan-Erik
<b>Adresse 1 (Suède – SE)</b> <AddressFree>	18-20 Hamngatan – 111 77 STOCKHOLM
<b>Adresse 2 (Luxembourg – LU)</b> <AddressFree>	47 rue du Mont Saint Luc – 4002 ESCH-SUR-ALZETTE
<b>Adresse 3 (Norvège – NO)</b> <AddressFix>	25 B Karl Johansgate – 0025 OSLO
<b>Numéro de compte</b>	FR2717788589002247251897012
<b>TIN (SE)</b>	870314-2391
<b>TIN (LU)</b>	1020304050607
<b>TIN (NO)</b>	Inconnu
<b>Solde de compte au 31/12/2021</b>	2558954 €
<b>Paiement de dividendes en 2021</b>	2255 €
<b>Paiement d'intérêts en 2021</b>	3287 €

```

<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<crs:CRS_OECD version="2.0" xmlns:cfc="urn:oe.cd:ties:commontypesfatcacrsv2" xmlns:crs="urn:oe.cd:ties:crsv2" xmlns:ftc="urn:oe.cd:ties:fatcav1"
xmlns:iso="urn:oe.cd:ties:isocrstypesv1" xmlns:stf="urn:oe.cd:ties:crsstfv5" xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
xsi:schemaLocation="urn:oe.cd:ties:crsv2_CrsXML_v2.0_DGFiP.xsd">
  <crs:MessageSpec>
    <crs:TransmittingCountry>FR</crs:TransmittingCountry>
    <crs:ReceivingCountry>FR</crs:ReceivingCountry>
    <crs:MessageType>CRS</crs:MessageType>
    <crs:MessageRefId>IF_2021_12345678912345_M87592729</crs:MessageRefId>
    <crs:MessageTypeIndic>CRS702</crs:MessageTypeIndic>
    <crs:ReportingPeriod>2021-12-31</crs:ReportingPeriod>
    <crs:Timestamp>2022-05-10T11:30:47</crs:Timestamp>
  </crs:MessageSpec>
  <crs:CrsBody>
    <crs:ReportingFI>
      <crs:ResCountryCode>FR</crs:ResCountryCode>
      <crs:IN INType="TIN" issuedBy="FR">12345678912345</crs:IN>
      <crs:Name>Banque Zed</crs:Name>
      <crs:Address>
        <cfc:CountryCode>FR</cfc:CountryCode>
        <cfc:AddressFree>14 rue des dahlias/75000/PARIS</cfc:AddressFree>
      </crs:Address>
      <crs:DocSpec>
        <stf:DocTypeIndic>OECD0</stf:DocTypeIndic>
        <stf:DocRefId>IF_2021_12345678912345_IF29902311</stf:DocRefId>
        <stf:CorrDocRefId> IF_2021_12345678912345_IF256872058</stf:CorrDocRefId>
      </crs:DocSpec>
    </crs:ReportingFI>
    <crs:ReportingGroup>
      <crs:AccountReport>
        <crs:DocSpec>
          <stf:DocTypeIndic>OECD2</stf:DocTypeIndic>
          <stf:DocRefId>IF_2021_12345678912345_AR27890032 </stf:DocRefId>
          <stf:CorrDocRefId>IF_2021_12345678912345_AR897897402587</stf:CorrDocRefId>
        </crs:DocSpec>
        <crs:AccountNumber AcctNumberType="OECD601">FR2717788589002247251897012</crs:AccountNumber>
        <crs:AccountHolder>
          <crs:Individual>
            <crs:ResCountryCode>SE</crs:ResCountryCode>
            <crs:ResCountryCode>LU</crs:ResCountryCode>
            <crs:ResCountryCode>NO</crs:ResCountryCode>
            <crs:TIN issuedBy="SE">870314-2391</crs:TIN>
            <crs:TIN issuedBy="LU">1020304050607</crs:TIN>
          </crs:Individual>
        </crs:AccountHolder>
      </crs:AccountReport>
    </crs:ReportingGroup>
  </crs:CrsBody>
</crs:CRS_OECD>

```



```

    <crs:Name>
      <crs:FirstName>Jan-Erik</crs:FirstName>
      <crs:LastName>Svensson</crs:LastName>
    </crs:Name>
    <crs:Address>
      <cfc:CountryCode>SE</cfc:CountryCode>
      <cfc:AddressFree>18-20 Hamngatan / Stockholm 111 77</cfc:AddressFree>
    </crs:Address>
    <crs:Address>
      <cfc:CountryCode>LU</cfc:CountryCode>
      <cfc:AddressFree>47 rue du Mont Saint Luc/4002 ESCH-SUR-ALZETTE</cfc:AddressFree>
    </crs:Address>
    <crs:Address>
      <cfc:CountryCode>NO</cfc:CountryCode>
      <cfc:AddressFix>
        <cfc:Street>Karl Johansgate</cfc:Street>
        <cfc:BuildingIdentifier>25 B</cfc:BuildingIdentifier>
        <cfc:PostCode>0025</cfc:PostCode>
        <cfc:City>OSLO</cfc:City>
      </cfc:AddressFix>
    </crs:Address>
    <crs:BirthInfo>
      <crs:BirthDate>1963-08-29</crs:BirthDate>
      <crs:City>Paris</crs:City>
    </crs:BirthInfo>
  </crs:Individual>
</crs:AccountHolder>
<crs:AccountBalance currCode="EUR">2558954.00</crs:AccountBalance>
<crs:Payment>
  <crs:Type>CRS501</crs:Type>
  <crs:PaymentAmnt currCode="EUR">2255.00</crs:PaymentAmnt>
</crs:Payment>
<crs:Payment>
  <crs:Type>CRS502</crs:Type>
  <crs:PaymentAmnt currCode="EUR">3287.00</crs:PaymentAmnt>
</crs:Payment>
</crs:AccountReport>
</crs:ReportingGroup>
</crs:CrsBody>
</crs:CRS_OECD>

```

### 6.3.4 Exemple 4 : fichier contenant des annulations de données sur un compte précédemment déclaré (OECD3).

Cet exemple présente le cas de la suppression par la banque Zed d'un compte détenu par une personne déclarée à tort (compte 1 de l'exemple 1). Les données correspondantes sont supprimées.

La déclaration est de type OECD3 pour l'Account Report annulé (cf. tableau au § 4.3.2).

#### Données annulées :

IF DECLARANTE	
Nom	Banque Zed
Adresse	14 rue des Dahlias – 75000 PARIS
SIRET	12345678912345
CLIENT PERSONNE PHYSIQUE À ANNULER (1)	
Nom	LOPEZ
Prénom	Juan
Adresse 1 (Espagne - ES)	Avenida de San Luis, 12-13 – 28033 MADRID
Adresse 2 (Mexique - MX)	Urion 30 – Col. Tlatilco – 02860 MEXICO
Adresse 3 (Belgique - BE)	163 avenue de Philippeville – 6001 MARCINELLE
Numéro de compte	FR3812345987650257181259066
TIN (ES)	01234567-X
TIN (MX)	548987213Z
Solde de compte au 31/12/2021	2000000€

```

<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<crs:CRS_OECD version="2.0" xmlns:cfc="urn:oe.cd:ties:commontypesfatcacrs:v2" xmlns:crs="urn:oe.cd:ties:crs:v2" xmlns:ftc="urn:oe.cd:ties:fatca:v1"
xmlns:iso="urn:oe.cd:ties:isocrstypes:v1" xmlns:stf="urn:oe.cd:ties:crs:stf:v5" xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
xsi:schemaLocation="urn:oe.cd:ties:crs:v2 CrsXML_v2.0_DGFiP.xsd">
  <crs:MessageSpec>
    <crs:TransmittingCountry>FR</crs:TransmittingCountry>
    <crs:ReceivingCountry>FR</crs:ReceivingCountry>
    <crs:MessageType>CRS</crs:MessageType>
    <crs:MessageRefId>IF_2021_12345678912345_M87592729</crs:MessageRefId>
    <crs:MessageTypeIndic>CRS702</crs:MessageTypeIndic>
    <crs:ReportingPeriod>2021-12-31</crs:ReportingPeriod>
    <crs:Timestamp>2022-05-10T11:30:47</crs:Timestamp>
  </crs:MessageSpec>
  <crs:CrsBody>
    <crs:ReportingFI>
      <crs:ResCountryCode>FR</crs:ResCountryCode>
      <crs:IN INType="TIN" issuedBy="FR">12345678912345</crs:IN>
      <crs:Name>Banque Zed</crs:Name>
      <crs:Address>
        <cfc:CountryCode>FR</cfc:CountryCode>
        <cfc:AddressFree>14 rue des dahlias/75000/PARIS</cfc:AddressFree>
      </crs:Address>
      <crs:DocSpec>
        <stf:DocTypeIndic>OECD0</stf:DocTypeIndic>
        <stf:DocRefId>IF_2021_12345678912345_IF256872058</stf:DocRefId>
      </crs:DocSpec>
    </crs:ReportingFI>
    <crs:ReportingGroup>
      <crs:AccountReport>
        <crs:DocSpec>
          <stf:DocTypeIndic>OECD3</stf:DocTypeIndic>
          <stf:DocRefId>IF_2021_12345678912345_AR25858763</stf:DocRefId>
          <stf:CorrDocRefId>IF_2021_12345678912345_AR256872627 </stf:CorrDocRefId>
        </crs:DocSpec>
        <crs:AccountNumber AcctNumberType="OECD601">FR3812345987650257181259066</crs:AccountNumber>
        <crs:AccountHolder>
          <crs:Individual>
            <crs:ResCountryCode>BE</crs:ResCountryCode>
            <crs:ResCountryCode>ES</crs:ResCountryCode>
            <crs:ResCountryCode>MX</crs:ResCountryCode>
            <crs:TIN issuedBy="ES">01234567-X</crs:TIN>
            <crs:TIN issuedBy="MX">548987213Z</crs:TIN>
            <crs:Name>

```

```

        <crs:FirstName>Juan</crs:FirstName>
        <crs:LastName>Lopez</crs:LastName>
    </crs:Name>
    <crs:Address>
        <cfc:CountryCode>ES</cfc:CountryCode>
        <cfc:AddressFree>Avenida de San Luis, 12-13/28033 MADRID</cfc:AddressFree>
    </crs:Address>
    <crs:Address>
        <cfc:CountryCode>MX</cfc:CountryCode>
        <cfc:AddressFree>Urión 30/Col. Tlatilco/02860 MEXICO, D.F./MEXICO</cfc:AddressFree>
    </crs:Address>
    <crs:Address legalAddressType="OECD303">
        <cfc:CountryCode>BE</cfc:CountryCode>
        <cfc:AddressFix>
            <cfc:Street>Avenue de Philippeville</cfc:Street>
            <cfc:BuildingIdentifier>163</cfc:BuildingIdentifier>
            <cfc:PostCode>6001</cfc:PostCode>
            <cfc:City>Marcinelle</cfc:City>
        </cfc:AddressFix>
    </crs:Address>
    <crs:BirthInfo>
        <crs:BirthDate>1970-02-15</crs:BirthDate>
        <crs:City>Valencia</crs:City>
    </crs:BirthInfo>
</crs:Individual>
</crs:AccountHolder>
<crs:AccountBalance currCode="EUR">2000000.00</crs:AccountBalance>
<crs:Payment>
    <crs:Type>CRS502</crs:Type>
    <crs:PaymentAmnt currCode="EUR">100000.00</crs:PaymentAmnt>
</crs:Payment>
</crs:AccountReport>
</crs:ReportingGroup>
</crs:CrsBody>
</crs:CRS_OECD>

```

### 6.3.5 Exemple 5 : Cas particulier - Fichier contenant la modification des coordonnées d'une IF.

Cet exemple présente le cas de la modification d'une partie de l'adresse de la Banque Zed.

La déclaration est de type OECD2 pour la Reporting FI modifiée (cf. tableau au § 4.3.2).

Les comptes précédemment déclarés n'étant pas modifiés, le bloc d'informations <ReportingGroup> est repris à blanc.

**Données de la déclaration rectificative (données corrigées en rouge) :**

		IF DECLARANTE
<b>Nom</b>	Banque Zed	
<b>Adresse</b>	14 rue des Marguerites – 75000 PARIS	
<b>SIRET</b>	12345678912345	

```

<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<crs:CRS_OECD version="2.0" xmlns:cfc="urn:oe.cd:ties:commontypesfatcacrs:v2" xmlns:crs="urn:oe.cd:ties:crs:v2" xmlns:ftc="urn:oe.cd:ties:fatca:v1"
xmlns:iso="urn:oe.cd:ties:isocrstypes:v1" xmlns:stf="urn:oe.cd:ties:crsstf:v5" xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
xsi:schemaLocation="urn:oe.cd:ties:crs:v2_CrsXML_v2.0_DGFiP.xsd ">
  <crs:MessageSpec>
    <crs:TransmittingCountry>FR</crs:TransmittingCountry>
    <crs:ReceivingCountry>FR</crs:ReceivingCountry>
    <crs:MessageType>CRS</crs:MessageType>
    <crs:MessageRefId>IF_2021_12345678912345_M29902311</crs:MessageRefId>
    <crs:MessageTypeIndic>CRS702</crs:MessageTypeIndic>
    <crs:ReportingPeriod>2021-12-31</crs:ReportingPeriod>
    <crs:Timestamp>2022-05-10T11:30:47</crs:Timestamp>
  </crs:MessageSpec>
  <crs:CrsBody>
    <crs:ReportingFI>
      <crs:ResCountryCode>FR</crs:ResCountryCode>
      <crs:IN INType="TIN" issuedBy="FR">12345678912345</crs:IN>
      <crs:Name>Banque Zed</crs:Name>
      <crs:Address>
        <cfc:CountryCode>FR</cfc:CountryCode>
        <cfc:AddressFree>14 rue des Marguerites/75000/PARIS</cfc:AddressFree>
      </crs:Address>
      <crs:DocSpec>
        <stf:DocTypeIndic>OECD2</stf:DocTypeIndic>
        <stf:DocRefId>IF_2010_12345678912345_IF8752498742584</stf:DocRefId>
        <stf:CorrDocRefId>IF_2021_12345678912345_IF19902311</stf:CorrDocRefId>
      </crs:DocSpec>
    </crs:ReportingFI>
    <crs:ReportingGroup> </crs:ReportingGroup>
  </crs:CrsBody>
</crs:CRS_OECD>

```

### 6.3.6 Exemple 6 : Cas particulier - Fichier contenant la déclaration d'une ENF passive multi-résidente dont le contrôle est détenu par plusieurs personnes.

Cet exemple présente le cas de la déclaration par la compagnie Assurances Mondass d'un compte détenu par une ENF passive multi-résidente (Belgique et Norvège), dont le contrôle est détenu par trois personnes physiques distinctes (une personne d'Espagne et deux personnes de Norvège). Dans ce cas, la règle prévoit de déclarer trois AccountReport distincts (cf: Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale, Seconde édition, p.267).

- **Account Report 1** : ENF passive multi-résidente de type CRS101 (ResCountryCode Belgique et Norvège) et une ControllingPerson résidente fiscale d'Espagne.
- **Account Report 2** : ENF passive multi-résident de type CRS101 (ResCountryCode Belgique et Norvège) et deux ControllingPerson résidentes de Norvège.
- **Account Report 3** : ENF passive multi-résidente de type CRS103 (ResCountryCode Belgique et Norvège). La norme préconise en présence d'un AccountReport de type CRS101 avec une ControllingPerson ayant le même ResCountryCode que l'ENF passive (Norvège) d'émettre également un AccountReport de type CRS103 avec la seule ENF passive.

Cette déclaration est de type OECD1.

#### Données de la déclaration initiales :

IF DECLARANTE	
<b>Nom</b>	Assurances Mondass
<b>Adresse</b>	Rue du Parc – 00000 MOULINSART
<b>SIRET</b>	12345678912345
ENF PASSIVE DÉTENTRICE DU COMPTE	
<b>Nom</b>	World Invest
<b>Adresse 1 (Belgique - BE)</b>	Rue Joseph II, 44 – 1000 BRUXELLES
<b>Adresse 2 (Norvège - NO)</b>	Bassengbakken 4 – 7042 TRONDHEIM
<b>Numéro de compte</b>	FR8843212788282073752228713
<b>TIN (BE)</b>	Néant
<b>TIN (NO)</b>	Néant
<b>Solde de compte au 31/12/2021</b>	2000000 €
<b>Paiement d'intérêts en 2021</b>	3287 €
PERSONNE DÉTENANT LE CONTROLE (1)	
<b>Nom</b>	LOPEZ
<b>Prénom</b>	Juan
<b>Adresse (Espagne – ES)</b>	Avenida de San Luis, 12-13 – 28033 MADRID
<b>TIN (ES)</b>	01234567-X
PERSONNE DÉTENANT LE CONTROLE (2)	

<b>Nom</b>	SVENSSON
<b>Prénom</b>	Jan-Erik
<b>Adresse (Norvège – NO)</b>	Karl Johansgate 25 B - 0025 OSLO
<b>TIN (NO)</b>	15027085142
<b>PERSONNE DÉTENANT LE CONTROLE (3)</b>	
<b>Nom</b>	HELGENSEN
<b>Prénom</b>	Erna
<b>Adresse 1 (Suède – NO)</b>	Holtegaten 29 - 0355 OSLO
<b>TIN (NO)</b>	14036305289



```

<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<crs:CRS_OECD version="2.0" xmlns:cfc="urn:oe.cd:ties:commontypesfatcacrs:v2" xmlns:crs="urn:oe.cd:ties:crs:v2" xmlns:ftc="urn:oe.cd:ties:fatca:v1"
xmlns:iso="urn:oe.cd:ties:isocrstypes:v1" xmlns:stf="urn:oe.cd:ties:crs:stf:v5" xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
xsi:schemaLocation="urn:oe.cd:ties:crs:v2 CrsXML_v2.0_DGFIP.xsd">
  <crs:MessageSpec>
    <crs:SendingCompanyIN>12345678912345</crs:SendingCompanyIN>
    <crs:TransmittingCountry>FR</crs:TransmittingCountry>
    <crs:ReceivingCountry>FR</crs:ReceivingCountry>
    <crs:MessageType>CRS</crs:MessageType>
    <crs:MessageRefId>IF_2021_12345678912345_ERJFOIE872554615641LQLJEL</crs:MessageRefId>
    <crs:MessageTypeIndic>CRS701</crs:MessageTypeIndic>
    <crs:ReportingPeriod>2021-12-31</crs:ReportingPeriod>
    <crs:Timestamp>2022-05-19T10:00:52</crs:Timestamp>
  </crs:MessageSpec>
  <crs:CrsBody>
    <crs:ReportingFI>
      <crs:ResCountryCode>FR</crs:ResCountryCode>
      <crs:IN INType="TIN" issuedBy="FR">12345678912345</crs:IN>
      <crs:Name>Assurances Mondass</crs:Name>
      <crs:Address>
        <cfc:CountryCode>FR</cfc:CountryCode>
        <cfc:AddressFree>Rue du Parc/00000 MOULINSART</cfc:AddressFree>
      </crs:Address>
      <crs:DocSpec>
        <stf:DocTypeIndic>OECD1</stf:DocTypeIndic>
        <stf:DocRefId>IF_2021_12345678912345_IF199087454687</stf:DocRefId>
      </crs:DocSpec>
    </crs:ReportingFI>
    <crs:ReportingGroup>
      <crs:AccountReport>
        <crs:DocSpec>
          <stf:DocTypeIndic>OECD1</stf:DocTypeIndic>
          <stf:DocRefId>IF_2021_12345678912345_AR19908751324</stf:DocRefId>
        </crs:DocSpec>
        <crs:AccountNumber AcctNumberType="OECD601">FR8843212788282073752228713</crs:AccountNumber>
        <crs:AccountHolder>
          <crs:Organisation>
            <crs:ResCountryCode>BE</crs:ResCountryCode>
            <crs:ResCountryCode>NO</crs:ResCountryCode>
            <crs:Name>World Invest</crs:Name>
            <crs:Address>
              <cfc:CountryCode>BE</cfc:CountryCode>
              <cfc:AddressFree>Rue Joseph II 44/1000 BRUXELLES</cfc:AddressFree>
            </crs:Address>
          </crs:Organisation>
        </crs:AccountHolder>
      </crs:AccountReport>
    </crs:ReportingGroup>
  </crs:CrsBody>
</crs:CRS_OECD>

```

```

        </crs:Address>
        <crs:Address>
            <cfc:CountryCode>NO</cfc:CountryCode>
            <cfc:AddressFree>Bassengbakken 4/7042 TRONDHEIM</cfc:AddressFree>
        </crs:Address>
    </crs:Organisation>
    <crs:AcctHolderType>CRS101</crs:AcctHolderType>
</crs:AccountHolder>
    <crs:ControllingPerson>
        <crs:Individual>
            <crs:ResCountryCode>ES</crs:ResCountryCode>
            <crs:TIN issuedBy="ES">01234567-X</crs:TIN>
            <crs:Name>
                <crs:FirstName>Juan</crs:FirstName>
                <crs:LastName>Lopez</crs:LastName>
            </crs:Name>
            <crs:Address>
                <cfc:CountryCode>ES</cfc:CountryCode>
                <cfc:AddressFree>Avenida de San Luis, 12-13/28033 MADRID</cfc:AddressFree>
            </crs:Address>
            <crs:BirthInfo>
                <crs:BirthDate>1970-02-15</crs:BirthDate>
                <crs:City>Valencia</crs:City>
            </crs:BirthInfo>
        </crs:Individual>
        <crs:CtrlgPersonType>CRS801</crs:CtrlgPersonType>
    </crs:ControllingPerson>
    <crs:AccountBalance currCode="EUR">2000000.00</crs:AccountBalance>
    <crs:Payment>
        <crs:Type>CRS502</crs:Type>
        <crs:PaymentAmnt currCode="EUR">100000.00</crs:PaymentAmnt>
    </crs:Payment>
</crs:AccountReport>
<crs:AccountReport>
    <crs:DocSpec>
        <stf:DocTypeIndic>OECD1</stf:DocTypeIndic>
        <stf:DocRefId>IF_2021_12345678912345_AR199070459483514</stf:DocRefId>
    </crs:DocSpec>
    <crs:AccountNumber AcctNumberType="OECD601">FR8843212788282073752228713</crs:AccountNumber>
</crs:AccountHolder>
    <crs:Organisation>
        <crs:ResCountryCode>BE</crs:ResCountryCode>

```

```

        <crs:ResCountryCode>NO</crs:ResCountryCode>
        <crs:Name>World Invest</crs:Name>
        <crs:Address>
            <cfc:CountryCode>BE</cfc:CountryCode>
            <cfc:AddressFree>Rue Joseph II 44/1000 BRUXELLES</cfc:AddressFree>
        </crs:Address>
        <crs:Address>
            <cfc:CountryCode>NO</cfc:CountryCode>
            <cfc:AddressFree>Bassengbakken 4/7042 TRONDHEIM</cfc:AddressFree>
        </crs:Address>
    </crs:Organisation>
    <crs:AcctHolderType>CRS103</crs:AcctHolderType>
</crs:AccountHolder>
<crs:AccountBalance currCode="EUR">2000000.00</crs:AccountBalance>
<crs:Payment>
    <crs:Type>CRS502</crs:Type>
    <crs:PaymentAmnt currCode="EUR">100000.00</crs:PaymentAmnt>
</crs:Payment>
</crs:AccountReport>
<crs:AccountReport>
    <crs:DocSpec>
        <stf:DocTypeIndic>OECD1</stf:DocTypeIndic>
        <stf:DocRefId>IF_2021_12345678912345_AR1990FKJ54545</stf:DocRefId>
    </crs:DocSpec>
    <crs:AccountNumber AcctNumberType="OECD601">FR8843212788282073752228713</crs:AccountNumber>
</crs:AccountHolder>
    <crs:Organisation>
        <crs:ResCountryCode>BE</crs:ResCountryCode>
        <crs:ResCountryCode>NO</crs:ResCountryCode>
        <crs:Name>World Invest</crs:Name>
        <crs:Address>
            <cfc:CountryCode>BE</cfc:CountryCode>
            <cfc:AddressFree>Rue Joseph II 44/1000 BRUXELLES</cfc:AddressFree>
        </crs:Address>
        <crs:Address>
            <cfc:CountryCode>NO</cfc:CountryCode>
            <cfc:AddressFree>Bassengbakken 4/7042 TRONDHEIM</cfc:AddressFree>
        </crs:Address>
    </crs:Organisation>
    <crs:AcctHolderType>CRS101</crs:AcctHolderType>
</crs:AccountHolder>
    <crs:ControllingPerson>

```

```

<crs:Individual>
  <crs:ResCountryCode>NO</crs:ResCountryCode>
  <crs:TIN issuedBy="NO">15027085142</crs:TIN>
  <crs:Name>
    <crs:FirstName>Jan-Erik</crs:FirstName>
    <crs:LastName>SVENSSON</crs:LastName>
  </crs:Name>
  <crs:Address>
    <cfc:CountryCode>NO</cfc:CountryCode>
    <cfc:AddressFree>Karl Johansgate 25 B/0025 OSLO</cfc:AddressFree>
  </crs:Address>
  <crs:BirthInfo>
    <crs:BirthDate>1970-02-15</crs:BirthDate>
    <crs:City>OSLO</crs:City>
  </crs:BirthInfo>
</crs:Individual>
  <crs:CtrlgPersonType>CRS801</crs:CtrlgPersonType>
</crs:ControllingPerson>
<crs:ControllingPerson>
  <crs:Individual>
    <crs:ResCountryCode>NO</crs:ResCountryCode>
    <crs:TIN issuedBy="NO">14036305289</crs:TIN>
    <crs:Name>
      <crs:FirstName>Erna</crs:FirstName>
      <crs:LastName>HELGESEN</crs:LastName>
    </crs:Name>
    <crs:Address>
      <cfc:CountryCode>NO</cfc:CountryCode>
      <cfc:AddressFree>Holtegaten 29/0355 OSLO</cfc:AddressFree>
    </crs:Address>
    <crs:BirthInfo>
      <crs:BirthDate>1963-03-14</crs:BirthDate>
      <crs:City>Bergen</crs:City>
    </crs:BirthInfo>
  </crs:Individual>
  <crs:CtrlgPersonType>CRS801</crs:CtrlgPersonType>
</crs:ControllingPerson>
<crs:AccountBalance currCode="EUR">2000000.00</crs:AccountBalance>
<crs:Payment>
  <crs:Type>CRS502</crs:Type>
  <crs:PaymentAmnt currCode="EUR">100000.00</crs:PaymentAmnt>
</crs:Payment>

```

```
        </crs:AccountReport>  
    </crs:ReportingGroup>  
</crs:CrsBody>  
</crs:CRS_OECD>
```

**FIN DU DOCUMENT**